



# CTMA Guirande Courance Mignon 2016-2021

Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et Dossier  
de demande d'autorisation environnementale

## **ANNEXES**

**Note complémentaire (Ref. 79-2018-00065)**

**ANNEXE 1 : Liste des espèces protégées à l'échelle communale**

**ANNEXE 2 : Fiches espèces**

Espèces protégées susceptibles d'être affectées par les travaux



## ANNEXE 1 : Liste des espèces protégées à l'échelle communale



Commune	Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Date d'observation	Espèce susceptible d'être affectée par des travaux dans le cours d'eau ou en berge ?	Structure - source de donnée
/	Poissons (Pisces)	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus Linnaeus, 1758</i>	15/04/2009	oui	PNR Marais Poitevin
/	Poissons (Pisces)	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	/	oui	PNR Marais Poitevin
/	Poissons (Pisces)	Truite fario	<i>Salmona trutta</i>	/	oui	PNR Marais Poitevin
/	Poissons (Pisces)	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	/	oui	PNR Marais Poitevin
Aiffres	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	22/06/2016	non	DSNE
Aiffres	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	02/08/2017	non	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	22/05/2015	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	13/08/2017	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	10/04/2013	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	14/04/2015	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	11/04/2017	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	11/04/2017	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	09/04/2017	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	08/10/2013	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	22/06/2016	oui	DSNE
Aiffres	Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	22/05/2015	oui	DSNE
Aiffres	Reptiles	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	20/10/2013	oui	DSNE
Aiffres	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	23/05/2018	oui	DSNE
Aiffres	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	25/05/2018	oui	DSNE
Aiffres	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	27/05/2018	non	DSNE
Aiffres	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	11/07/2018	oui	DSNE
Aiffres	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	01/06/2018	non	DSNE
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	24/06/2018	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	11/08/2014	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	21/03/2017	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	29/01/2017	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	18/08/2016	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	06/08/2016	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	27/12/2016	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	14/07/2017	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	10/05/2018	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	06/08/2016	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	13/06/2018	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	28/09/2017	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	17/05/2015	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	09/06/2018	oui	GODS
Aiffres	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea Linnaeus, 1766</i>	2010	oui	PNR Marais Poitevin
Aiffres	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	05/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Aiffres	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	20/04/2002	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	07/06/2017	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	30/06/2018	oui	GODS

Amuré	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	02/12/2015	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	10/01/2012	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	16/04/2018	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	06/02/2016	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	10/05/2017	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	12/12/2015	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	29/03/2014	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	16/05/2018	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	07/06/2017	oui	GODS
Amuré	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	18/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	20/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	10/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Chouette effraie, Effraie des clochers	<i>Tyto alba (Scopoli, 1769)</i>	22/06/2011 la nuit	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	06/04/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Mammifères (Mammalia)	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	01/07/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus (Linnaeus, 1758)</i>	28/04/2011 la nuit	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans (Boddaert, 1783)</i>	18/03/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Amuré	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	06/04/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus (Latreille, 1800)</i>	06/04/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Amuré	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)</i>	06/04/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Beauvoir-sur-Niort	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	15/07/2017	non	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	05/07/2016	non	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	06/04/2017	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	21/02/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	18/02/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	08/06/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	06/04/2017	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	06/04/2018	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	18/02/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Reptiles	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	23/05/2012	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	15/06/2017	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	25/05/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	29/07/2017	non	DSNE

Beauvoir-sur-Niort	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	04/06/2013	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Mammifères	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	15/06/2017	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	11/04/2018	non	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	24/10/2014	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	23/07/2014	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	23/07/2014	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	01/07/2016	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	01/10/2014	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Chiroptères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	13/07/2015	oui	DSNE
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	24/06/2018	oui	GODS
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	24/04/2017	oui	GODS
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	05/12/2017	oui	GODS
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	11/01/2017	oui	GODS
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	27/05/2018	oui	GODS
Beauvoir-sur-Niort	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	15/05/2018	oui	GODS
Belleville	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	02/04/2017	non	DSNE
Belleville	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	16/07/2015	oui	DSNE
Belleville	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	19/04/2017	oui	DSNE
Belleville	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	09/01/2017	oui	DSNE
Belleville	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	27/04/2012	oui	GODS
Belleville	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	17/05/2016	oui	GODS
Belleville	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	03/03/2013	oui	GODS
Belleville	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	17/05/2016	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	06/04/2016	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	19/01/2012	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	20/11/2011	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	24/03/2016	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	15/07/2015	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	10/05/2018	oui	GODS
Bessines	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	11/04/2017	oui	GODS
Bessines	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix auct. non (Linnaeus, 1758)</i>	23/04/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)</i>	20/08/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	01/09/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Mammifères (Mammalia)	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	09/05/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Mammifères (Mammalia)	Genette commune, Genette	<i>Genetta genetta (Linnaeus, 1758)</i>	01/08/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	20/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Reptiles (Reptilia)	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis (Laurenti, 1768)</i>	10/05/2017	non	PNR Marais Poitevin
Bessines	Mammifères (Mammalia)	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)</i>	09/07/2014	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	25/08/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Bessines	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus (Latreille, 1800)</i>	20/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin

Boisserolles	Rhopalocères	Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	27/06/2012	non	DSNE
Boisserolles	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	29/07/2013	non	DSNE
Boisserolles	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	08/04/2015	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	19/06/2014	oui	DSNE
Boisserolles	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	20/06/2016	oui	GODS
Boisserolles	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	20/06/2016	oui	GODS
Boisserolles	Oiseaux (Aves)	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	20/01/2017	oui	GODS
Boisserolles	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	20/06/2016	oui	GODS
Boisserolles	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/04/2015	oui	GODS
Brulain	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	29/10/2015	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	17/02/2014	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	17/07/2018	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	17/05/2016	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	12/04/2017	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	21/05/2015	oui	DSNE
Brulain	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	10/04/2018	oui	DSNE
Brulain	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	16/05/2018	oui	DSNE
Brulain	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	21/05/2015	non	DSNE
Brulain	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	13/09/2013	oui	DSNE
Brulain	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	13/05/2015	oui	DSNE
Brulain	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	11/09/1999	non	DSNE
Brulain	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23/05/2018	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	05/08/2017	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	26/12/2011	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	30/03/2012	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	22/06/2018	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	12/06/2018	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	12/05/2017	oui	GODS
Brulain	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	09/06/2018	oui	GODS
Celles-sur-Belles	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	29/09/2015	oui	GODS
Celles-sur-Belles	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	15/05/2018	oui	GODS
Cramchaban	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	03-avr-11	oui	LPO France
Cramchaban	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	19-mars-15	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	08-mai-17	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	29-mars-17	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	15-oct-17	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	25-mai-12	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	25-mai-12	oui	LPO France
Cramchaban	Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	29-juin-13	oui	LPO France

Cramchaban	Mammifères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	25-mai-12	oui	LPO France
Cramchaban	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	19-juin-12	oui	LPO France
Cramchaban	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	18-avr-18	oui	LPO France
Cramchaban	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	10-mai-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	21-mai-18	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	26-mai-13	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	01-avr-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	28-mai-10	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	04-mars-13	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	01-avr-12	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	28-mars-13	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	16-sept-10	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	01-déc-15	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	17-déc-17	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	21-mai-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	21-mai-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	05-juin-15	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	09-oct-10	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	03-sept-17	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	15-oct-17	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	14-mai-16	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	29-juin-13	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	25-janv-18	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	14-mai-16	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	22-avr-12	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	24-janv-15	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	07-juin-12	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	05-juin-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	23-déc-17	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	05-juin-15	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	29-sept-10	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	05-juin-18	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	21-mai-18	oui	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	01-avr-18	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	14-mars-14	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	20-déc-17	non	LPO France
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	10/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	06/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	26/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	1998	oui	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	26/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	1998	oui	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	06/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea arborea (Linnaeus, 1758)</i>	juil-01	oui	PNR Marais Poitevin
Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus auct.</i>	10/05/2012	non	PNR Marais Poitevin



Cramchaban	Oiseaux (Aves)	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)</i>	10/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	27-juil-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	26-avr-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	26-avr-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	17-oct-14	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Coléoptères	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	09-juil-16	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus (Lucanus) cervus</i>	28-juil-17	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	24-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	13-déc-16	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	10-mai-16	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	24-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	24-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	24-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Mammifères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	24-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	02-juin-10	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Reptiles	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	02-juin-10	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	26-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	22-mai-18	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	07-mai-16	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	30-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	20-sept-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	25-août-16	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	19-déc-15	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	13-août-11	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	11-sept-16	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	01-sept-13	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	17-déc-13	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	19-avr-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	16-avr-13	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	22-janv-12	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	01-août-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	08-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	17-juil-16	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	10-mai-18	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	01-juil-18	oui	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	26-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	28-sept-17	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	10-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	05-avr-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	18-mai-18	non	LPO France
Dœuil sur le Mignon	Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	19-avr-18	non	LPO France
Épannes	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	09/05/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	05/07/2017	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	09/05/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	23/04/2017	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	20/12/2013	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	05/12/2014	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	07/12/2017	oui	GODS

Épannes	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	11/05/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	09/05/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	13/01/2012	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	18/05/2016	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	16/12/2014	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	13/05/2015	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	20/06/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	20/06/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	20/06/2018	oui	GODS
Épannes	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	11/05/2018	oui	GODS
Épannes	Lépidoptères (Lepidoptera)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	<i>Maculinea arion (Linnaeus, 1758)</i>	30/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	26/03/2013	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	29/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	31/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)</i>	22/08/2014	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Courlis cendré	<i>Numenius arquata (Linnaeus, 1758)</i>	29/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Mammifères (Mammalia)	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	18/10/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	31/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	11/07/2000	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	29/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	15/05/2015	non	PNR Marais Poitevin
Épannes	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Fors	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	02/07/2018	non	DSNE
Fors	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	11/04/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	14/03/2017	non	DSNE

Fors	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	14/03/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	14/03/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	23/02/2016	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	14/03/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	26/04/2016	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	25/04/2016	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	14/03/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	14/03/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	04/04/2017	oui	DSNE
Fors	Amphibiens	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	24/03/2016	oui	DSNE
Fors	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	18/06/2016	oui	DSNE
Fors	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	08/08/2018	non	DSNE
Fors	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	27/05/2017	oui	DSNE
Fors	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	26/07/2018	non	DSNE
Fors	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	11/04/2016	oui	DSNE
Fors	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	05/05/2014	oui	DSNE
Fors	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	29/06/2018	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	25/04/2017	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	24/09/2016	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	06/11/2011	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	19/11/2012	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19/03/2016	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	17/12/2011	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	30/05/2018	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	19/11/2012	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	29/04/2015	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	10/06/2018	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	09/06/2018	oui	GODS
Fors	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	30/05/2018	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	27/06/2018	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	24/05/2018	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	17/08/2015	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	30/04/2018	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	05/11/2015	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	24/01/2013	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	22/09/2017	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	17/09/2014	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	19/10/2014	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	09/04/2016	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	07/01/2018	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	04/03/2016	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	03/05/2017	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	05/10/2017	oui	GODS
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	25/05/2016	oui	GODS

Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)</i>	01/06/1999	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	07/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Mammifères (Mammalia)	Campagnol amphibie, Rat d'eau	<i>Arvicola sapidus Miller, 1908</i>	01/05/2008	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	16/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix auct. non (Linnaeus, 1758)</i>	09/07/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	20/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud épineux (Le)	<i>Bufo bufo spinosus (Daudin, 1803)</i>	01/04/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Mammifères (Mammalia)	Genette commune, Genette	<i>Genetta genetta (Linnaeus, 1758)</i>	27/09/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	20/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)</i>	20/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	07/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	11/04/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	17/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	01/06/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Triton crêté	<i>Triturus cristatus (Laurenti, 1768)</i>	14/03/2011	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Triton de Blasius	<i>Triturus cristatus x T. marmoratus</i>	22/03/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus (Latreille, 1800)</i>	20/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Triturus helveticus (Razoumowsky, 1789)</i>	20/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Frontenay-Rohan-Rohan	Oiseaux (Aves)	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Granzay-Gript	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	17/07/2015	oui	DSNE
Granzay-Gript	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	04/08/2015	oui	DSNE
Granzay-Gript	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	13/06/2018	non	DSNE
Granzay-Gript	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	23/05/2018	oui	DSNE
Granzay-Gript	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	20/09/2014	oui	DSNE

Granzay-Gript	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	31/08/2017	non	DSNE
Granzay-Gript	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	31/08/2017	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	12/04/2016	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	08/09/2012	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	24/04/2017	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	12/04/2016	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	06/05/2015	oui	DSNE
Granzay-Gript	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	10/11/2015	oui	DSNE
Granzay-Gript	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	22/06/2016	non	DSNE
Granzay-Gript	Rhopalocères	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	15/08/2016	oui	DSNE
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	30/05/2018	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	15/05/2018	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	30/05/2017	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	13/01/2015	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	21/01/2014	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	14/10/2015	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19/08/2017	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	12/05/2010	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	30/05/2017	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	02/04/2018	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	02/04/2018	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	30/05/2017	oui	GODS
Granzay-Gript	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	GODS
Granzay-Gript	Reptiles (Reptilia)	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata Daudin, 1802</i>	23/05/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Juscorps	Rhopalocères	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	05/08/2016	oui	DSNE
Juscorps	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	09/04/2015	oui	DSNE
Juscorps	Reptiles	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	17/06/2015	oui	DSNE
Juscorps	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	04/06/2015	non	DSNE
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23/05/2018	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	25/08/2016	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	25/04/2016	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	23/05/2018	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	02/03/2015	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	21/06/2017	oui	GODS
Juscorps	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	01/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	11/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	25/05/2016	oui	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	2013	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)</i>	25/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	13/05/2008	non	PNR Marais Poitevin

La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Mammifères (Mammalia)	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758</i>	18/05/2010	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	11/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	25/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)</i>	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	02/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	10/06/2018	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	31/05/2018	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	04/03/2015	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	11/12/2014	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	25/07/2017	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	26/05/2018	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	24/04/2013	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	20/04/2017	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	12/08/2016	oui	GODS
La Foye-Monjault	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	15/05/2018	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	27/06/2017	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	03/05/2018	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	07/02/2015	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	18/05/2013	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	29/05/2017	oui	GODS
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	31/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	03/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	03/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	01/06/2012	oui	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Reptiles (Reptilia)	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)</i>	22/05/2017	oui	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	31/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	03/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	31/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	03/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)</i>	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
La Rothenard	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	03/06/2016	non	PNR Marais Poitevin

Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	06/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	24/03/2008	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Lépidoptères (Lepidoptera)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	<i>Thersamolycaena dispar (Haworth, 1803)</i>	juil-01	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Lépidoptères (Lepidoptera)	Écaille des marais (L')	<i>Diacrisia metelkana (Lederer, 1861)</i>	juil-01	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	12/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	23/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda Pallas, 1771</i>	05/04/2008	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria Linnaeus, 1758</i>	2001	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	03/04/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis Boettger, 1874</i>	juil-01	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	05/04/2008	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus (Latreille, 1800)</i>	2001	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Triturus helveticus (Razoumowsky, 1789)</i>	19/07/2000	oui	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)</i>	23/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	31/05/2016	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	30/06/2018	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	16/12/2017	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	17/05/2012	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	13/06/2017	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	06/07/2016	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	09/12/2017	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	30/06/2018	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	16/05/2018	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	23/05/2016	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	01/08/2015	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	24/04/2017	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	30/06/2018	oui	GODS

Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	20/07/2017	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	08/06/2018	oui	GODS
Le Bourdet	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	27/05/2018	oui	GODS
Les Fosses	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	31/05/2017	oui	GODS
Les Fosses	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	16/03/2012	oui	GODS
Les Fosses	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	20/03/2017	oui	GODS
Les Fosses	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	GODS
Marigny	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	16/05/2017	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	30/09/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	01/10/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	01/10/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	01/10/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	23/07/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	07/08/2016	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	08/09/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	15/10/2017	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	16/05/2018	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	16/05/2017	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	07/06/2018	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	16/04/2018	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	17/10/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	20/10/2014	oui	DSNE
Marigny	Chiroptères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	07/06/2018	oui	DSNE
Marigny	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	30/06/2017	oui	DSNE
Marigny	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	04/06/2018	non	DSNE
Marigny	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	13/11/2017	oui	DSNE
Marigny	Reptiles	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	14/07/2017	oui	DSNE
Marigny	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	05/08/2017	oui	DSNE
Marigny	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	08/07/2017	oui	DSNE
Marigny	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	25/08/2017	non	DSNE
Marigny	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	13/06/2018	oui	DSNE
Marigny	Reptiles	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	16/05/2016	non	DSNE
Marigny	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	17/04/2016	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	16/04/2018	non	DSNE
Marigny	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	19/02/2018	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	02/02/2018	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	04/04/2014	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	21/05/2015	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	04/04/2014	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	16/04/2018	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	12/04/2018	oui	DSNE
Marigny	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	02/02/2018	oui	DSNE
Marigny	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	25/06/2017	non	DSNE
Marigny	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	01/07/2017	non	DSNE
Marigny	Coléoptères	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	15/06/2017	oui	DSNE
Marigny	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23/05/2018	oui	GODS



Marigny	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	27/03/2017	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	30/09/2016	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	15/12/2012	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	18/12/2011	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	16/10/2014	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	23/05/2018	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	04/11/2015	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	23/05/2018	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	26/10/2017	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	28/08/2015	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	03/08/2012	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	15/05/2017	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	16/05/2018	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	05/05/2018	oui	GODS
Marigny	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	GODS
Marsais	Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	01-juin-18	non	LPO France
Marsais	Mammifères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	20-avr-11	oui	LPO France
Marsais	Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	03-oct-11	oui	LPO France
Marsais	Mammifères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	03-août-11	oui	LPO France
Marsais	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	22-févr-18	non	LPO France
Marsais	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	26-août-18	oui	LPO France
Marsais	Oiseaux	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	21-juil-14	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	13-avr-11	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	08-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	08-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	26-janv-13	oui	LPO France
Marsais	Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	05-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	10-avr-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	23-janv-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	02-juin-16	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	16-févr-16	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	08-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	19-avr-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	31-mars-17	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	23-janv-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	05-juin-18	oui	LPO France
Marsais	Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	25-janv-13	oui	LPO France
Marsais	Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	05-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	08-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	08-juin-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	08-oct-10	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	05-mars-18	non	LPO France
Marsais	Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	05-juin-18	non	LPO France
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23/05/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	08/05/2017	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	24/08/2016	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	01/02/2017	oui	GODS

Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	17/01/2016	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	21/05/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	21/05/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	28/10/2017	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	07/06/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	24/04/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	07/06/2018	oui	GODS
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Odonates (Odonata)	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)</i>	07/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Lépidoptères (Lepidoptera)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	<i>Maculinea arion (Linnaeus, 1758)</i>	17/07/2015	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti (Temminck, 1820)</i>	02/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus Linnaeus, 1758</i>	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	05/06/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Buse variable	<i>Buteo buteo (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Mammifères (Mammalia)	Campagnol amphibie, Rat d'eau	<i>Arvicola sapidus Miller, 1908</i>	19/05/2000	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Coléoptères (Coleoptera)	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane	<i>Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)</i>	17/07/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Choucas des tours	<i>Corvus monedula Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua (Scopoli, 1769)</i>	21/04/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Coucou gris	<i>Cuculus canorus Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	04/01/2005	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Lépidoptères (Lepidoptera)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	<i>Lycaena dispar (Haworth, 1802)</i>	14/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Mammifères (Mammalia)	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	juil-01	oui	PNR Marais Poitevin

Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758</i>	19/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)</i>	28/04/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin (Boddaert, 1783)</i>	28/04/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	10/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)</i>	10/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolaïs polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	<i>Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)</i>	02/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	07/08/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Martinet noir	<i>Apus apus (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)</i>	14/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Mésange charbonnière	<i>Parus major Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans (Boddaert, 1783)</i>	28/04/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Moineau domestique	<i>Passer domesticus (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus Linnaeus, 1766</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	07/06/2008	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs Linnaeus, 1758</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea (Linnaeus, 1758)</i>	21/04/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Coléoptères (Coleoptera)	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)</i>	17/07/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831</i>	07/06/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)</i>	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin

Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	04/01/2005	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	09/03/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	19/05/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	05/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Mauzé-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	07/06/2010	non	PNR Marais Poitevin
Mougou-Thorigné	Coléoptères	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	18/07/2016	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	02/07/2005	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Odonates	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	26/06/2011	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	18/04/2018	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	31/01/2018	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	14/03/2012	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	14/01/2018	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	14/03/2012	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	04/06/2016	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	04/06/2016	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	18/07/2016	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	23/06/2013	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	12/04/2013	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	12/04/2013	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Triton de Blasius	<i>Triturus marmoratus x cristatus</i>	12/04/2013	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	07/02/2015	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	10/06/2017	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	13/06/2012	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	17/04/2018	non	DSNE
Mougou-Thorigné	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	28/01/2017	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	23/04/2018	non	DSNE
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	30/04/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	14/04/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	26/01/2017	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	20/01/2017	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	18/09/2014	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	07/04/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	08/06/2016	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	20/04/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	05/05/2013	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	15/04/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	29/05/2018	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	28/03/2017	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	06/08/2016	oui	GODS
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	06/11/2017	oui	DSNE
Mougou-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	05/03/2018	oui	DSNE

Mougon-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	30/04/2018	oui	DSNE
Mougon-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	04/05/2016	oui	DSNE
Mougon-Thorigné	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	DSNE
Niort	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	31/03/2015	oui	DSNE
Niort	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	18/02/2012	oui	DSNE
Prahecq	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	05/05/2014	oui	DSNE
Prahecq	Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	29/06/2015	oui	DSNE
Prahecq	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	29/06/2015	oui	DSNE
Prahecq	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	29/06/2015	oui	DSNE
Prahecq	Chiroptères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	29/06/2015	oui	DSNE
Prahecq	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	12/03/2018	oui	DSNE
Prahecq	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	16/08/2017	non	DSNE
Prahecq	Reptiles	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	26/03/2012	oui	DSNE
Prahecq	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	17/05/2015	oui	DSNE
Prahecq	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	05/10/2014	non	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	18/04/2016	oui	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	17/04/2013	non	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	11/06/2014	oui	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	22/03/2015	oui	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	24/04/2017	oui	DSNE
Prahecq	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	24/04/2017	oui	GODS
Prahecq	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	10/04/2017	oui	GODS
Prahecq	Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	10/04/2017	oui	GODS
Prahecq	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	22/03/2015	oui	GODS
Prahecq	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	22/03/2015	oui	GODS
Prahecq	Amphibiens	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	22/03/2015	oui	GODS
Prahecq	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	28/07/2016	non	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	27/06/2018	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	12/06/2018	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	26/08/2013	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	23/05/2018	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	03/12/2015	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	14/12/2015	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	18/09/2016	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	09/11/2016	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	29/06/2015	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	14/03/2018	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	18/05/2017	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	25/06/2016	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	01/06/2014	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	23/05/2018	oui	GODS
Prahecq	Oiseaux (Aves)	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	29/05/2018	oui	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	08/06/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	11/06/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19/04/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	07/08/2016	oui	PNR Marais Poitevin

Priaires	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	03/05/2013	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	25/05/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	08/06/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2017	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	13/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Priaires	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)</i>	12/05/2016	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	12/05/2016	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	12/05/2016	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	13/06/2012	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)</i>	04/06/2008	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	13/06/2012	non	GODS
Priaires	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)</i>	12/05/2016	non	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	02/04/2016	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	02/02/2018	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	19/06/2018	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	15/07/2017	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19/06/2018	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	31/05/2017	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	19/12/2017	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	19/06/2018	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	21/09/2017	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	19/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	22/10/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	15/09/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	19/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	21/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	21/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	21/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Odonates (Odonata)	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)</i>	17/06/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)</i>	20/04/2002	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Lépidoptères (Lepidoptera)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	<i>Maculinea arion (Linnaeus, 1758)</i>	23/07/2012	non	PNR Marais Poitevin

Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	05/08/2013	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	17/06/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	2017	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Campagnol amphibie, Rat d'eau	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	13/03/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	2000	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Lépidoptères (Lepidoptera)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	22/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Genette commune, Genette	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	01/02/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	01/07/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille commune	<i>Rana esculenta</i> Linnaeus, 1758	1983	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	29/03/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i> Helversen & Heller, 2001	05/08/2013	oui	PNR Marais Poitevin
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	05/08/2013	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	18/05/2016	non	GODS
Prin-Deyrançon	Mammifères (Mammalia)	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	05/08/2013	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	juil-01	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	2000	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	20/04/2002	oui	GODS
Prin-Deyrançon	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	21/06/1996	oui	GODS
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	20/03/2018	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	23/04/2015	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19/12/2016	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	26/05/2015	oui	DSNE

Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	07/06/2016	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	18/06/2018	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	03/05/2017	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	05/04/2017	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	10/07/2018	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	12/06/2015	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	03/02/2018	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	04/09/2013	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	23/06/2018	non	DSNE
Prissé-la-Charrière	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	07/04/2017	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	11/03/2016	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	09/06/2018	non	DSNE
Prissé-la-Charrière	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	08/03/1996	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	18/06/2015	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	09/05/2017	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	26/09/2013	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	23/07/2014	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	09/05/2017	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	18/06/2015	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	18/06/2015	oui	DSNE
Prissé-la-Charrière	Chiroptères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	18/06/2015	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	22/02/2015	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	21/02/2018	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	07/03/2018	non	DSNE
Sainte-Blandine	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	31/08/2017	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	31/05/2017	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	24/05/2015	non	GODS
Sainte-Blandine	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	10/04/2017	oui	GODS
Sainte-Blandine	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	05/10/2014	oui	GODS
Sainte-Blandine	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	10/04/2017	oui	GODS
Sainte-Blandine	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	28/05/2015	oui	GODS
Sainte-Blandine	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	24/07/2013	non	GODS
Sainte-Blandine	Coléoptères	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	04/07/2018	oui	GODS
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	22/06/2018	oui	GODS
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	30/08/2017	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	25/01/2017	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	25/02/2012	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	22/06/2018	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	07/09/2015	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	13/05/2010	oui	DSNE
Sainte-Blandine	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	24/06/2018	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	02/06/2012	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	02/06/2012	oui	GODS
Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	02/06/2012	oui	GODS
Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	02/06/2012	oui	GODS
Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	02/06/2012	oui	DSNE



Saint-Etienne-la-Cigogne	Chiroptères	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	02/06/2012	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	18/07/2013	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	16/04/2015	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	31/03/2017	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	02/06/2016	oui	DSNE
Saint-Etienne-la-Cigogne	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	20/06/2016	oui	DSNE
Saint-Martin-de-Bernegoue	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	10/07/2015	oui	DSNE
Saint-Martin-de-Bernegoue	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	22/03/2017	non	DSNE
Saint-Martin-de-Bernegoue	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	25/05/2012	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	13/04/2014	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	11/04/2017	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	18/04/2016	non	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	19/05/2016	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	13/04/2015	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	08/04/2014	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	22/06/2018	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	02/03/2018	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	26/11/2012	oui	GODS
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	07/11/2011	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	08/06/2017	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	08/03/2018	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	23/05/2018	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	24/03/2017	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	28/03/2017	oui	LPO France
Saint-Martin-de-Bernegoue	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	12/06/2018	oui	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	21-août-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus (Lucanus) cervus</i>	31-juil-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Mammifères	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	26-mai-16	oui	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	02-août-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	07-juil-15	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	12-janv-13	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	16-juin-17	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	08-déc-15	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	20-mai-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	02-févr-16	oui	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	07-mai-12	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	07-juin-14	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	12-déc-17	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	19-avr-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	20-mars-13	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	26-juil-18	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	09-mai-12	non	LPO France
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	10-juil-18	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	08-juin-12	non	DSNE
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	09-mai-12	oui	DSNE

Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	26-juil-18	non	DSNE
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	14-juin-18	non	DSNE
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	07-déc-17	non	DSNE
Saint-Pierre-d'Amilly	Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	19-avr-18	non	DSNE
Saint-Pierre-d'Amilly	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	22/05/2012	oui	DSNE
Saint-Roman-des-Champs	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	25/06/2017	oui	GODS
Saint-Roman-des-Champs	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	25/06/2017	oui	GODS
Saint-Roman-des-Champs	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	26/04/2015	non	GODS
Saint-Roman-des-Champs	Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	01/06/2016	non	GODS
Saint-Roman-des-Champs	Amphibiens	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp</i>	11/04/2016	oui	GODS
Saint-Roman-des-Champs	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	25/06/2017	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	06/02/2016	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	03/05/2018	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	25/02/2015	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	23/05/2018	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	12/06/2018	oui	LPO France
Saint-Roman-des-Champs	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	12/06/2018	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	16-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	08-mai-11	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	05-mai-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus (Lucanus) cervus</i>	17-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	26-janv-16	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	26-mai-17	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	31-mai-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	01-juin-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	16-juil-14	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Odonates	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	28-juin-16	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	24-juil-15	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	22-août-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Rhopalocères	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	17-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	11-févr-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	14-juil-17	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	10-mai-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	10-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	17-mai-11	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	09-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	13-mars-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	16-juin-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	24-mars-15	oui	LPO France

Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	20-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	13-mars-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	12-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	28-juin-16	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	16-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	13-janv-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	02-sept-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	19-nov-17	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	28-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	28-juil-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	05-mars-13	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	10-mai-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	16-juin-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	08-juin-18	non	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	25-janv-13	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23-juil-18	oui	LPO France
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	12-janv-13	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	16-juin-18	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	08-juin-18	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	16-juil-18	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	08-juin-18	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	09-juil-18	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	10-juil-18	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	2012	non	GODS
Saint-Saturnin-du-Bois	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>	04/04/2018	oui	GODS
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	23/05/2018	oui	GODS
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	09/04/2018	oui	GODS
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	15/04/2016	oui	GODS
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	06/04/2017	oui	GODS
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	07/04/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	20/01/2017	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	05/06/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	02/12/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	17/10/2013	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	09/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	23/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava Linnaeus, 1758</i>	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus Linnaeus, 1758</i>	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	29/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>	07/05/2008	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)</i>	07/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	07/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Amphibiens (Amphibia)	Crapaud commun (Le)	<i>Bufo bufo (Linnaeus, 1758)</i>	18/03/2005	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin

Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	10/03/2002	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	18/05/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	24/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Saint-Symphorien	Oiseaux (Aves)	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	29/06/2012	non	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	22/03/2010	oui	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	13/03/2017	oui	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	16/06/2011	oui	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	29/07/1999	oui	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	13/03/2017	oui	GODS
Sansais	Amphibiens (Amphibia)	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	13/03/2017	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	17/05/2017	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	25/06/2015	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	01/12/2012	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	25/06/2015	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	07/05/2017	oui	GODS
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	17/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	12/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	16/04/2012	oui	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	25/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Thorigny-sur-le-Mignon	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	10/06/2017	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	20/04/2017	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	31/03/2014	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	19/08/2015	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	12/03/2016	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	07/05/2017	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	03/07/2017	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	21/04/2016	oui	GODS
Usseau	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	20/05/2018	oui	GODS

Usseau	Mammifères (Mammalia)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	15/08/2005	oui	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	29/05/2012	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Mammifères (Mammalia)	Genette commune, Genette	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	17/07/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	30/05/2008	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolaïs polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Mammifères (Mammalia)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	12/06/2018	oui	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Usseau	Oiseaux (Aves)	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	21/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	26/05/2013	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	17/04/2016	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	26/04/2016	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	06/09/2016	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	30/05/2017	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	26/04/2016	oui	GODS
Vallans	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	26/04/2016	oui	GODS
Vallans	Odonates (Odonata)	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	17/06/2015	oui	PNR Marais Poitevin
Vallans	Mammifères (Mammalia)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	29/06/2005	oui	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	1999	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	18/05/2016	oui	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	01/06/2012	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Mammifères (Mammalia)	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	03/01/2010	oui	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	18/05/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin

Vallans	Amphibiens (Amphibia)	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	21/08/2013	oui	PNR Marais Poitevin
Vallans	Mammifères (Mammalia)	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758</i>	18/05/2010	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Huppe fasciée	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Vallans	Oiseaux (Aves)	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	18/06/2016	non	PNR Marais Poitevin
Villiers-en-Bois	Coléoptères	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	19/06/2018	non	DSNE
Villiers-en-Bois	Coléoptères	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	03/07/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Rhopalocères	Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	04/07/2016	non	DSNE
Villiers-en-Bois	Odonates	Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	19/07/2010	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alyte obstetricans</i>	17/05/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	03/02/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	24/02/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	24/01/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	17/05/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	17/05/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	25/04/2015	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	20/05/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	18/02/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	20/05/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Amphibiens	Triton de Blasius	<i>Triturus marmoratus x cristatus</i>	20/05/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	15/06/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	17/05/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	25/07/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	15/06/2017	non	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	11/10/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Reptiles	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	26/03/2012	non	DSNE
Villiers-en-Bois	Mammifères	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	31/05/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	05/03/2014	non	DSNE
Villiers-en-Bois	Mammifères	Genette d'Europe	<i>Genetta genetta</i>	14/05/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	26/09/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	27/05/2014	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	14/09/2011	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	23/07/2014	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	10/06/2008	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	14/09/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	08/06/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	14/09/2011	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	13/10/2014	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	18/04/2018	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	09/10/2017	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	26/09/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Chiroptères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	26/09/2016	oui	DSNE
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	03/06/2017	oui	GODS

Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	21/05/2014	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	23/03/2018	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	04/12/2017	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	25/08/2017	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	06/10/2016	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	24/04/2015	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	21/04/2015	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	11/02/2016	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	28/07/2012	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	05/05/2016	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	22/05/2017	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	28/06/2018	oui	GODS
Villiers-en-Bois	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	31/05/2017	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	24/06/2018	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	23/03/2016	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	26/01/2017	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	10/01/2012	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	22/07/2017	oui	GODS
Vouillé	Oiseaux (Aves)	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	07/05/2017	oui	GODS



## ANNEXE 2 : Fiches espèces

Espèces protégées susceptibles d'être affectées par les travaux





1. Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
2. Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)
3. Alose vraie (*Alosa alosa*)
4. Alyte accoucheur - crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)
5. Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)
6. Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
7. Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)
8. Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)
9. Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)
10. Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)
11. Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
12. Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)
13. Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)
14. Chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*)
15. Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)
16. Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)
17. Cordulie à corps fins (*Oxygastra curtisii*)
18. Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)
19. Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)
20. Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)
21. Crapaud commun (*Bufo bufo*)
22. Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
23. Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*)
24. Genette d'Europe (*Genetta genetta*)
25. Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*)
26. Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)
27. Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)
28. Grande aigrette (*Ardea alba*)
29. Grand murin (*Myotis myotis*)
30. Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
31. Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)
32. Grèbe huppée (*Podiceps cristatus*)
33. Grenouille agile (*Rana dalmatina*)
34. Grenouille commune (*Pelophylax kl. Esculentus*)
35. Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)
36. Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
37. Héron cendré (*Ardea cinerea*)
38. Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)
39. Héron pourpré (*Ardea purpurea*)
40. Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
41. Lézard vert (*Lacerta bilineata*)
42. Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*)
43. Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)
44. Lucane cerf-volant (*Lucanus Cervus*)
45. Martin pêcheur (*Alcedo atthis*)
46. Milan noir (*Milvus migrans*)
47. Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

48. Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
49. Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*)
50. Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
51. Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)
52. Noctule commune (*Nyctalus noctula*)
53. Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)
54. Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*)
55. Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)
56. Oreillard roux (*Plecotus auritus*)
57. Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
58. Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
59. Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
60. Pipistrelle du Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
61. Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
62. Rainette verte (*Hyla arborea*)
63. Râle d'eau (*Rana aquatica*)
64. Râle des genêts (*Crex crex*)
65. Rosalie des alpes (*Rosalia alpina*)
66. Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)
67. Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)
68. Salamandre tachetée (*Salamandra atra*)
69. Truite fario (*Salmo trutta*)
70. Serotine commune (*Eptesicus serotinus*)
71. Triton crêté (*Triturus cristatus*)
72. Triton de Blasius (*Triturus cristatus* x *T. marmoratus*)
73. Triton marbré (*Triturus marmoratus*)
74. Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



Espèce protégée

# Agrion de Mercure

*Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840)

Liste rouge UICN européenne des espèces menacées (2012) : **NT** - Quasi-menacée (listé *Coenagrion mercuriale*)

## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 23 avril 2007 : article 3

L'arrêté concernant l'Agrion de Mercure interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des insectes à tous les stades de développement. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000465500>

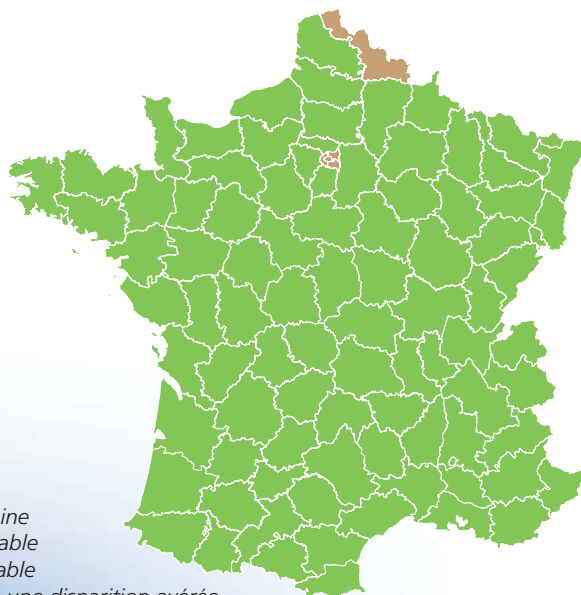
### ■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexe II

L'Agrion de Mercure est une espèce d'intérêt communautaire qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce (annexe II).

Liste des sites d'intérêt communautaire :

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspeces/coenagrion+mercuriale>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

Muséum national d'Histoire naturelle [Ed.]. 2003-2015. Inventaire National du Patrimoine Naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>.

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

## Habitats

### ■ Généralités

L'Agrion de mercure se développe dans les milieux lotiques (eaux courantes) permanents de faible importance, aux eaux claires et bien oxygénées, oligotrophes à eutrophes et bien végétalisés. Ce sont en général des ruisseaux, rigoles, drains, fossés alimentés ou petites rivières (naturels ou anthropisés), mais aussi sources, suintements, fontaines, résurgences...

La larve supporte très mal l'assèchement, même de courte durée, elle est relativement sensible à la charge organique et se développe préférentiellement dans des milieux où la concentration d'oxygène dissous est élevée. Les prairies qui bordent les ruisseaux ou fossés ont une grande importance pour l'espèce. Elles sont utilisées comme site de maturation des imagos, comme terrain de chasse et lieu de repos.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce

**Sites de reproduction** : la ponte se fait dans la partie immergée des plantes. Le développement larvaire comprend 12 à 13 mues et, habituellement, dure une vingtaine de mois (l'espèce passant deux hivers au stade larvaire). Les larves sont carnassières et se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et d'autres micro-invertébrés. Elles sont peu mobiles et se tiennent dans la végétation des secteurs calmes, parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines.

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

**Aire de repos** : les adultes se tiennent principalement dans la végétation herbacée rivulaire des tronçons ensoleillés, et sur les herbiers émergents ou encore à l'intérieur de la végétation. De manière générale, les mégaphorbiaies et friches herbacées le long des berges ou les layons et prairies adjacents jouent un rôle de refuge important pour les adultes. Les subadultes, durant leur phase de maturation, peuvent voler dans des milieux annexes plus éloignés, comme divers friches et layons ensoleillés en milieu forestier.

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

**Alimentation** : pendant la phase de maturation et de reproduction, les adultes se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol, dans les prairies riveraines, le long des berges ou encore au-dessus de l'eau, puis les consomment posé sur la végétation.

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

### ■ Types d'habitats aquatiques associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
54.1	Sources	C2.1	Sources, ruisseaux de sources et geysers
24.1	Lit des rivières	C2.2	Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à écoulement turbulent et rapide
-	-	C3.1	Formations à hélophytes riches en espèces
-	-	C3.4	Végétations à croissance lente, pauvres en espèces, du bord des eaux ou amphibies

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : manque d'informations précises à ce sujet ; cependant il semble que les noyaux de populations peuvent se maintenir sur des petites surfaces à condition qu'une connexion existe avec d'autres noyaux (distance inférieure au kilomètre et présence d'habitats « relais » favorables).

**Déplacements** : à la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, bordures de chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. Ensuite les adultes s'éloignent peu des habitats de développement larvaire. Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

**Obstacles :** l'Agrion de mercure se déplace surtout dans la végétation et au ras de l'eau. Ainsi, des tronçons de fossés, même défavorables au développement larvaire, peuvent jouer le rôle de corridors écologiques. La présence de petits cours d'eau sous les voies ferrées ou les autoroutes semblent ainsi favoriser le passage des adultes. Par contre, les zones riveraines boisées ou avec des broussailles réduisent très fortement la dispersion.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Aire de repos</b>												
<b>Alimentation</b>												

période d'activité principale     période d'activité secondaire

### Méthodes de détection

L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu du fait de la discrétion de ses habitats larvaires et des effectifs réduits.

Recommandations pour l'échantillonnage sur le site de la Société Française d'Odonatologie :  
<http://www.libellules.org/echantillonnage/odonates.html>

#### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/65133](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65133)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Synthèse bibliographique sur les traits de vie de l'Agrion de Mercure relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. 2012  
[http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/syntheses-bibliographiques-](http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/syntheses-bibliographiques-especes/131219_agrion_de_mercure_janv2012.pdf)

[http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189\\_ca\\_object\\_representations\\_media\\_598\\_](http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189_ca_object_representations_media_598_original.pdf)

[original.pdf](http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189_ca_object_representations_media_598_original.pdf)  
 - The ecology and conservation requirements of the Southern Damselfly (*Coenagrion mercuriale*) in chalkstream and fen habitats. 2005 [en anglais]

[http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189\\_ca\\_object\\_representations\\_media\\_598\\_](http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189_ca_object_representations_media_598_original.pdf)

[original.pdf](http://www.freshwaterlife.org/projects/media/projects/images/5/53189_ca_object_representations_media_598_original.pdf)  
 - The ecology and conservation of the Southern Damselfly (*Coenagrion mercuriale* - Charpentier) in Britain. 2002 [en anglais]

[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/290322/sw1-021-tr-e-e.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/290322/sw1-021-tr-e-e.pdf)

- Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale* (Odonata : Coenagrionidae) – Espèces particulièrement menacées de la région genevoise – Plans d'actions pour la conservation (phase 3). 2008

<http://leba.unige.ch/leba/activites/recherche/odonata/mercurialerap1of2.pdf>

- Fiche espèce sur le site du Plan national d'action en faveur des Odonates

<http://odonates.pnaopie.fr/coenagrion-mercuriale>

- Fiche espèce – Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1044.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/5081/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Agrion orné, *Coenagrion ornatum* (Selys in Selys et Hagen, 1850)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/65139](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65139)

- Fadet des tourbières, *Coenonympha tullia* (O. F. Müller, 1764)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/53631](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53631)

- Damier de la succise, *Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/53865](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53865)

- Cuivré des marais, *Lycaena dispar* (Haworth, 1802)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/53979](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53979)



Données d'Observations pour la Reconnaissance et  
l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques

# AIGRETTE GARZETTE

*Egretta garzetta* | (Linnaeus, 1766)

N° 1559



**Presque cosmopolite à l'exception de l'Amérique du Sud et d'une partie de l'Océanie**

## CLÉ D'IDENTIFICATION

**Taille de 55 à 65 cm**

**Envergure de 85 à 95 cm**

**Corps élancé et élégant au plumage blanc**

**Long cou et bec noir très allongé et effilé**

**Longues pattes noires aux doigts jaunes**

## NOMS

### **Autres noms communs français**

Garzette blanche, aigrette blanche, héron garzette, petite aigrette

### **Noms communs internationaux**

Little Egret (GB), Garzetta (I), Garceta común (E), Seidenreiherr (D), Kleine Zilverreiger (NL)

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

**Presque cosmopolite à l'exception de l'Amérique du Sud et d'une partie de l'Océanie**

Zones DORIS : Eau douce, Caraïbes, Atlantique Nord-Ouest

L'aire de répartition de cet oiseau est très cosmopolite, on le trouve un peu partout sur le globe à l'exception de l'Amérique du Sud et d'une partie de l'Océanie. Sensible au froid, il porte sa préférence pour la reproduction sur les zones tempérées, c'est pourquoi on le trouve de plus en plus sur le pourtour méditerranéen jusqu'en Turquie et en Afrique subsaharienne.

Depuis quelques années, l'espèce progresse vers le nord. En 1997, il a été comptabilisé une douzaine de couples en Irlande. Depuis la fin des années 90, certains couples restent nicher en France. En Normandie par exemple, on peut les observer toute l'année. En 1974, il avait été recensé dans l'estuaire de la Loire 80 couples et en 1994, ils étaient 5 655. Au niveau national, en 2000, il a été comptabilisé au moins 13 400 couples. Cet oiseau est très présent aujourd'hui sur toutes les côtes de l'Atlantique et en Manche.

Il lui arrive de vagabonder en Amérique du Nord, on relève en effet une présence occasionnelle : au Québec, en

Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, dans le New Hampshire, dans le Massachusetts, sur Rhodes Island, dans le Delaware, en Virginie.

Sa présence est également relevée dans certaines îles des Caraïbes.

---

## BIOTOPE

C'est une espèce courante, présente aussi bien sur les zones côtières découvertes à marée basse, qu'à l'intérieur des terres, sur les rivières et les lacs. On rencontre ces oiseaux principalement dans les zones humides des marais côtiers ou le long des grands fleuves français et dans leurs estuaires, surtout le Rhône et la Garonne.

---

## DESCRIPTION

C'est un gracieux petit héron blanc de **taille** moyenne, **entre 55 et 65 cm** pour **une envergure de 85 à 95 cm** et un **pois de 500 g** environ. C'est aussi la plus répandue des aigrettes. Le **corps** est **élané** et le **plumage élégant** est entièrement **blanc**. **Le cou est long**, la tête porte un **bec noir très allongé et effilé**, légèrement gris bleuté à la base. **Les pattes sont longues** et de couleur **noire avec les doigts jaunes**.

En période de reproduction, **2 ou 3** longues **plumes** blanches **ornent la nuque**, et de longues et **fines plumes** blanches vaporeuses appelées crosses apparaissent. Elles mesurent **environ 20 cm, naissent sur les épaules, s'étendent sur le dos et retombent de chaque côté de la queue**.

En vol, elle adopte la position des hérons, tête rentrée dans les épaules, longues pattes allongées vers l'arrière et dépassant de la queue. Les 2 sexes sont d'un aspect identique.

---

## ESPÈCES RESSEMBLANTES

Le héron garde-bœuf : *Bulbucus ibis*, légèrement plus petit, 50 cm, bec jaune. Les pattes sont noires, sauf en période de reproduction où elles deviennent rougeâtres. Le plumage est blanc en hiver, des plumes orange apparaissent sur la tête, le dos, et la poitrine lors du plumage nuptial (été).

Le crabier chevelu : *Ardeola ralloides*, plus petit, 46 cm, bec jaune à pointe noire, pattes verdâtres, plumage avec des nuances crème ou roussâtres.

La grande aigrette : *Ardea alba*, plus grande, 88 cm, le bec est jaune, pattes et doigts noirs.

---

## ALIMENTATION

L'aigrette garzette a un régime alimentaire très varié : petits poissons, insectes aquatiques et terrestres, crustacés, mollusques et aussi de petits lézards, de petits reptiles et d'amphibiens. Sa technique de chasse est assez élaborée, elle se positionne dans une eau peu profonde à proximité d'une végétation flottante pour surprendre ses proies à l'ombre, quand il n'y a pas de végétation, elle s'accroupit et étend ses ailes au ras de l'eau sans bouger pour créer de l'ombre et attirer les proies qu'elle attrape en projetant avec rapidité son bec redoutable. Elle peut aussi mettre en œuvre une autre technique qui consiste à rester sur une patte pendant que l'autre fouille la vase pour faire sortir des petits poissons qu'elle peut alors attraper facilement. Les jeunes sont nourris par les parents jusqu'au jour de leur envol, au bout de cinq semaines.

---

## REPRODUCTION - MULTIPLICATION

En général, l'aigrette niche au sol dans les roselières, dans les broussailles des zones humides mais le plus souvent en colonies dans les arbres tels que les pins ou les tamaris, en bordure des côtes ou des fleuves. Son nid est une plateforme composée de roseaux et de brindilles. En période de reproduction, mâle et femelle ébouriffent leur plumage et s'offrent mutuellement des brindilles. Quand le couple est formé, ils construisent le nid ensemble. La femelle pond 3 à 5 œufs bleu verdâtre de fin avril à la mi-mai. La couvaison dure 21 à 25 jours, et est assurée alternativement par le couple.

---

## VIE ASSOCIÉE

On rencontre souvent l'aigrette garzette en compagnie d'autres hérons dans les zones de nidification et avec les *goélands argentés* à marée basse sur l'estran, surtout en Normandie.

---

## DIVERS BIOLOGIE

Les zones de nidification sont souvent établies sur des petites îles pour dissuader les prédateurs terrestres. Certains spécimens ont pu être observés entre 1 400 et 2 000 m d'altitude. On rencontre cet oiseau souvent seul ou en petit groupe.

La durée de vie est d'environ 9 ans.

La destruction des zones humides et la disparition de son habitat consécutif au développement urbain et au drainage pour les mises en cultures des terres ainsi récupérées constituent la principale menace pour cet oiseau,

En général, l'aigrette garzette est silencieuse sauf pendant la nidification, son cri ressemble alors à "kgarrk " enroué ou à un long "aaahk".

Elle a un vol lent, puissant et régulier.

Sous-espèces de *Egretta garzetta* :

*Egretta garzetta gularis* (Bosc, 1792) : espèce tropicale dont l'aire de répartition discontinue va des côtes de l'Afrique de l'Ouest à celles de l'Afrique de l'Est et de la mer Rouge, du golfe Persique et jusqu'en l'Inde.

*Egretta garzetta garzetta* (Linnaeus, 1766) : répandue en Europe, Afrique, Asie, sauf en Indonésie

*Egretta garzetta nigripes* (Temminck, 1840) : répandue de l'Indonésie à la Nouvelle Zélande

*Egretta garzetta dimorpha* Hartert, 1914 : répandue en Afrique de l'Est, à Madagascar, aux Comores et aux îles Aldabra

*Egretta garzetta immaculata* Mathews, 1927 : répandue dans le nord et l'est de l'Australie, et en Nouvelle Zélande.

---

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette espèce a été chassée depuis le Moyen-Age pour ses plumes (celles de la nuque, observables en période de reproduction) qui servaient d'ornement au panache des chevaliers et plus tard pour les chapeaux des élégantes, pour les casques des militaires et même pour orner les turbans des sultans d'orient. A la fin du 19ème siècle, elle a presque été exterminée pour satisfaire l'industrie plumassière.

---

## RÉGLEMENTATION



L'aigrette garzette est protégée selon les directives et conventions suivantes sur les plans :

Communautaire :

- Règlement communautaire CITES : Annexe A
- Directive Oiseaux : Annexe I

International :

- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Accord AEWA [1999]

De portée nationale :

- Oiseaux protégés : Article 1
- Oiseaux protégés : Article 5

## ORIGINE DES NOMS

### Origine du nom français

Aigrette : ce mot viendrait du provençal "aigron", qui signifie héron ;  
garzetta est directement dérivé de l'italien garzetta qui signifie également héron.

### Origine du nom scientifique

*Egretta* est une latinisation du nom français aigrette ;

*garzetta* : en italien, garzetta signifie héron et viendrait du latin [gersaula] qui a la même signification, héron.

## CLASSIFICATION

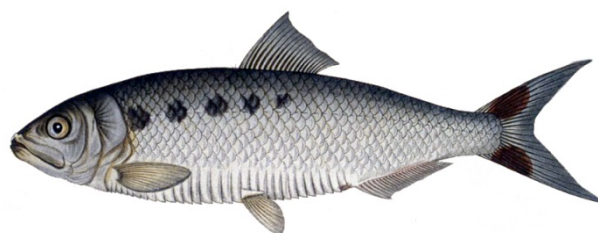
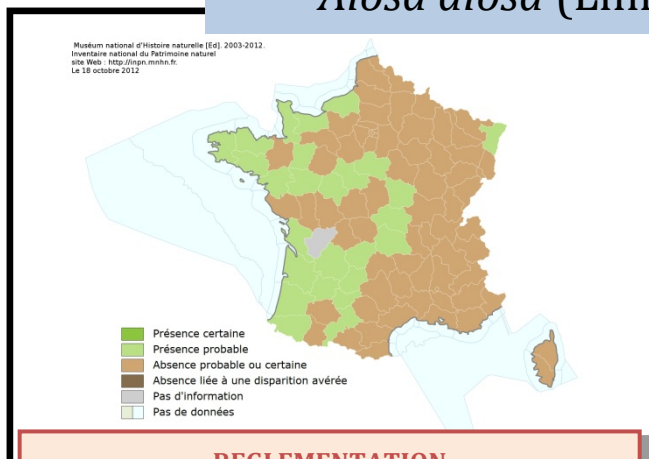
	TERMES SCIENTIFIQUES	TERMES EN FRANÇAIS	DESCRIPTIF
<b>Embranchement</b>	Chordata	Chordés	Animaux à l'organisation complexe définie par 3 caractères originaux : tube nerveux dorsal, chorde dorsale, et tube digestif ventral. Il existe 3 grands groupes de Chordés : les Tuniciers, les Céphalocordés et les Vertébrés.
<b>Sous-embranchement</b>	Vertebrata	Vertébrés	Chordés possédant une colonne vertébrale et un crâne qui contient la partie antérieure du système nerveux.
<b>Classe</b>	Aves	Oiseaux	Vertébrés à plumes, ovipares. Les membres antérieurs sont transformés en ailes.
<b>Ordre</b>	Ciconiiformes	Ciconiiformes	Grands oiseaux échassiers avec de longues pattes et un long cou, vivant en général dans des lieux humides, d'où ils extraient leur nourriture.
<b>Famille</b>	Ardeidae	Ardeidés	
<b>Genre</b>	Egretta		
<b>Espèce</b>	garzetta		

## ANIMAUX

Vertébrés

# L'Alose vraie

## *Alosa alosa* (Linnaeus, 1758)



### REGLEMENTATION

#### Directive Habitat, faune, flore



#### Protection nationale



Annexe II

Annexe IV

Annexe V

Article 1



+ Arrêté du 23 avril 2008 (décret « frayères »)

**Vulnérable** sur la Liste rouge France (2009)

#### Note sur la réglementation :

L'arrêté interministériel relatif aux *poissons* porte sur les œufs, et les « milieux particuliers », notamment les lieux de reproduction de l'espèce. La protection porte donc sur les éléments structurels et les ressources nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique, et sur le maintien des caractéristiques physico-chimiques de l'habitat.

Informations complémentaires sur **INPN** Inventaire National du Patrimoine Naturel  
[http://inpn.mnhn.fr/isb/espece/cd\\_nom/66967](http://inpn.mnhn.fr/isb/espece/cd_nom/66967)

### Habitats fréquentés

L'Alose vraie fréquente les eaux marines littorales pour effectuer sa croissance, et migre vers les eaux douces rapides à substrat caillouteux pour sa reproduction.

### Principaux habitats aquatiques associés

Typologie EUNIS	Code EUNIS	Code CORINE
Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à l'écoulement turbulent et rapide	<a href="#">C2.2</a>	24.1
Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	<a href="#">C2.3</a>	24.1
Fleuves et rivières soumis à marées en amont de l'estuaire	<a href="#">C2.4</a>	13.1
Estuaires	<a href="#">X01</a>	13.2

### Utilisation des écosystèmes aquatiques au cours du cycle biologique

Reproduction et développement larvaire	Repos	Alimentation (adultes)
X	X	X

Légende : x = obligatoire ; (-) = occasionnel ; ' = non

## Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : l'Alose vraie vit en bancs sur le plateau continental marin, sur des fonds de 70 à 300 m. Chez cette espèce migratrice anadrome les adultes remontent les fleuves pour venir se reproduire dans les cours d'eau moyens et amonts (jusqu'à plus de 650 km de la mer).

**Déplacements** : les populations se montrent assez fidèles à leurs rivières de naissance. Chez cette espèce la plupart des géniteurs meurent après la reproduction.

**Obstacles** : ouvrages modifiant la ligne d'eau, empêchant la circulation des individus et l'accès aux zones de fraie (seuils, canalisations, prise d'eau, grilles, barrages, rampes, écluses, ...). La remontée des rivières nécessite que les passes à poissons soient adaptées à l'espèce qui a des capacités natatoires différentes et des capacités de saut beaucoup moins performantes que les saumons.

## Éléments physico-chimiques et biologiques importants

La température de l'eau est un paramètre déterminant pour l'activité de migration (pas de migration en dessous de 10°C). Elle joue également un rôle important dans le déroulement de la reproduction (température supérieure à 12°C, de préférence comprises entre 16 et 20°C). Outre le substrat grossier (granulométrie entre 20 et 200 mm), les zones de frai sont surtout caractérisées par la profondeur (entre 50 cm et 3 m). Enfin le courant y est relativement rapide en début de reproduction (de 90 à 200 cm/s). La grande largeur de la zone de fraie n'est plus une caractéristique du cours d'eau (colonisation récente des petits cours d'eau de la façade Manche-Atlantique, d'une largeur inférieure à 50 m).

### Aire de repos

Après l'éclosion, les larves se développent à proximité immédiate de la zone de frai, sur le fond entre les cailloux, avant de rejoindre les zones calmes des berges. En mer, les adultes vivent en banc sur le plateau continental.

### Alimentation

En eau douce, les alosons se nourrissent de larves d'insectes aquatiques. Sur le plateau continental marin, les adultes se nourrissent surtout de zooplancton, les plus gros individus pouvant être piscivores. Les aloses ne se nourrissent pas pendant leur migration de reproduction.

### Site de reproduction

Pour la reproduction, les Aloses vraies fraient en eau douce, sur un substrat grossier de cailloux et galets, dans un courant rapide et une qualité d'eau convenable. La frayère est généralement délimitée en amont par un profond et en aval par une zone peu profonde à courant rapide. Le substrat de ces frayères est caractérisé par une sous couche tassée de granulats de taille variable surmontée d'une couche de substrats plus grossiers.

## Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Aire de repos												
Alimentation	journée											
Reproduction	montaison			reproduction				dévalaison				

## Activité et détectabilité

Les activités de migration et de reproduction sont fortement dépendantes de la température de l'eau (arrêt respectivement à 10 et 15°C). L'activité de ponte se déroule de nuit, et se caractérise par un phénomène sonore appelé « bull », qui permet la détection des frayères et l'évaluation du nombre de géniteurs.

## Autres espèces protégées fréquentant des habitats similaires

**Alose feinte**, *Alosa fallax* (Lacépède, 1803) : [http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/66996](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/66996)

L'Alose feinte est de plus petite taille que l'Alose vraie. Elle s'en différencie par un peigne branchial très lâche une disposition régulière des écailles sur la ligne longitudinale comparée à celle irrégulière chez l'Alose vraie.

### Moyens à mettre en œuvre pour limiter l'incidence des activités/projets

Certaines des activités listées sont règlementairement interdites dès lors que l'espèce est présente puisqu'elles constituent un acte de destruction de son habitat.

Type de recommandations / Type d'activités	Programmation des travaux	Techniques à privilégier	Aménagements recommandés	Autres recommandations
Toutes activités	Pas de travaux sur les sites de fraie pendant la période de reproduction			La turbidité (mise en suspension ou eutrophisation) est un facteur influençant négativement le développement et les chances de survie des alevins dans la frayère
Aménagement et entretien du cours d'eau			Evitez les aménagements empêchant la libre circulation des poissons, ou prévoir l'installation d'une passe à poisson	
Prélèvements et gestion des niveaux d'eau	Evitez les assècs des milieux favorables pour la fraie pendant la reproduction		Une gestion adaptée des niveaux d'eau peut s'avérer favorable pour les habitats de fraie et de développement des juvéniles	
Activités de gestion piscicoles		Privilégier la réhabilitation ou l'agrandissement des habitats de reproduction face aux actions de repoissonnement ou d'alevinage (élevage mal maîtrisé)		Lors de programme de renforcement de population ou d'alevinage, veiller à conserver la diversité génétique et à maintenir la valeur sélective de la population concernée
Activités agricoles		Limiter les rejets problématiques et préférer les drains végétalisés pour les cultures riveraines	La mise en place de mesures de protection des cours comme les bandes enherbées sont favorables à l'espèce	

## Sources d'informations complémentaires

### Retour d'expériences de réintroduction

La réintroduction de la grande alose (*Alosa alosa*) dans le système rhénan. 2010

↪ [http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&rep=file&fil=LIFE06\\_NAT\\_D\\_000005\\_LAYMAN\\_FR.pdf](http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&rep=file&fil=LIFE06_NAT_D_000005_LAYMAN_FR.pdf)

### Fiche de l'espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées

↪ <http://www.iucnredlist.org/apps/redlist/details/903>

### Références du texte juridique de protection nationale

Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national - Version consolidée au 22 décembre 1988

↪ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000327373>

Arrêté du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement - Version consolidée au 09 mai 2008

↪ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018771291>

## Bibliographie consultée

Baglinière, J.L. & Elie, P. (eds) (2000). *Les aloses (Alosa alosa et Alosa fallax spp.) - Ecologie et variabilité des populations*. INRA, Editions Quae, Paris. 275 p.

Belaud, A., Carette, A., Cassou-Leins, F. & Cassous-Leins, J.J. (2001). Choix des sites de fraie par la grande alose (*Alosa alosa* L.) en moyenne Garonne. *Bull. Fr. Pêche Piscic.*, 362/363, pp. 869-880.

Bensettiti, F. Gaudillat, V. (coord.) (2004). 1102 - *Alosa alosa*, la Grande alose dans *Cahiers d'habitats Natura 2000*,

*connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : espèces animales*. Ministère de l'Agriculture de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, Ministère de l'écologie et du développement rural, Muséum national d'histoire naturelle. La documentation française, Paris, pp. 183-185.

## Informations sur la fiche

Rédaction (octobre 2012)

PUISSAUVE Renaud - MNHN, Service du patrimoine naturel

Relecture (avril 2013)

BAGLINIERE Jean-Luc - UMR INRA, Agrocampus ESE



Espèce protégée

# Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur

*Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)

Liste rouge UICN des amphibiens menacés de France métropolitaine (2015) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Alytes obstetricans*)

## Réglementation

Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 19 novembre 2007 : article 2

L'arrêté concernant l'Alyte accoucheur interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement. La protection de ses habitats (dont les lieux de reproduction) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

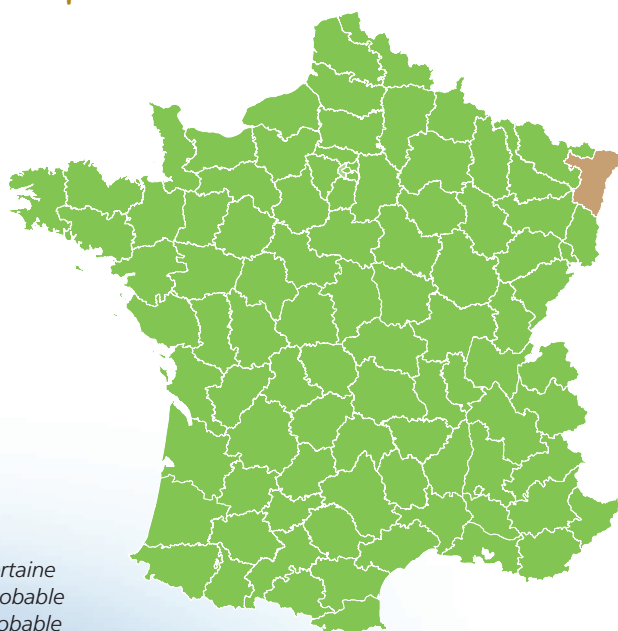
Listes des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248>

### ■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexe IV

L'Alyte accoucheur est une espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte (annexe IV).

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

■ Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protégees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

## Habitats

### ■ Généralités

L'Alyte accoucheur vit au sein d'habitats assez diversifiés comme des zones semi-arides, des berges ou des terrains en pente avec la présence de pierres ou de matériaux meubles (éboulis, murets, ruines, sablière...), situés à proximité de points d'eau de types et de qualité très divers avec une végétation éparse. On le retrouve également dans une vaste diversité d'habitats peu végétalisés naturels ou parfois anthropisés (landes, pelouses, tourbières, cultures...). Les habitats aquatiques utilisés peuvent aller des rivières et cours d'eau à écoulement lent jusqu'aux étangs et mares de petite taille. L'Alyte accoucheur apprécie particulièrement les lieux bien ensoleillés et plutôt chauds. On le retrouve jusqu'à des altitudes assez élevées (plus de 2 200 m dans les Alpes Maritimes, 2 500 m dans les Pyrénées).

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction** : chez cette espèce, l'accouplement et le développement des œufs ont lieu à terre, ce qui est assez exceptionnel chez les amphibiens de nos régions. Le mâle transporte lui-même les œufs enroulés autour de ses pattes postérieures pendant trois à sept semaines, les humidifiant régulièrement dans un point d'eau pour permettre aux œufs de rester hydratés et ainsi permettre leur développement. Les têtards finissent par éclore au cours d'un des mouillages et se métamorphosent dans l'eau. Ce système de reproduction permet aux mâles de s'occuper d'une à trois pontes différentes.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

**Aire de repos** : l'Alyte accoucheur réalise son hivernage dans divers abris à sa disposition, ainsi, il peut passer l'hiver dans un mur, un tas de pierre, ou diverses anfractuosités, mais également dans un terrier qu'il aura lui-même creusé ou un terrier vide réalisé par une autre espèce. Il est également capable de creuser dans un sol meuble afin de s'enfouir.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : non*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation** : *Alytes obstetricans* consomme principalement des invertébrés de toutes sortes, des arachnides, diplopodes, gastéropodes... Les larves ont un régime alimentaire carnassier et se nourrissent principalement d'invertébrés aquatiques (cadavres).

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
24.1	Lit des rivières	C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
5	Tourbières et marais	D	Tourbières hautes et bas marais
3	Landes, fruticées et prairies	E	Prairies ; terrains dominés par des herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens
4	Forêts	G	Boisements, forêts et autres habitats boisés

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : en général, le domaine vital de l'Alyte accoucheur se limite aux milieux situés à proximité immédiate de l'habitat de ses têtards, dans un rayon d'une centaine de mètres globalement.

**Déplacements** : chez cette espèce, les déplacements sont de faible amplitude et s'effectuent en majeure partie entre les sites d'hivernage et les sites de reproduction (généralement 100 à 150 mètres au maximum). Les juvéniles partagent les mêmes abris que les adultes, mais au sein de certaines colonies, on observe un erratisme plus important, qui permet à l'espèce de coloniser de nouveaux biotopes. Ces déplacements dépassent rarement quelques centaines de mètres mais peuvent aller jusqu'à deux kilomètres en particulier en l'absence de biotope favorable proche.

**Obstacles** : le principal obstacle au déplacement est la fragmentation des paysages, en lien avec les infrastructures linéaires. En effet, les lignes ferroviaires et les routes imposent des discontinuités écologiques empêchant ainsi les individus de se déplacer d'un biotope à l'autre. La disparition des biotopes favorables à l'espèce par le comblement des mares, ou la fermeture des milieux est aussi un facteur limitant dans le déplacement des individus.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Aire de repos</b>												
<b>Alimentation</b>												

période d'activité principale     période d'activité secondaire

### Méthodes de détection

L'Alyte accoucheur est une espèce aux mœurs plutôt nocturnes, même s'il peut être observé en pleine journée par temps pluvieux. À l'état adulte on le rencontre normalement à terre. Il passe l'hiver dans divers abris, souvent en compagnie de congénères et commence à sortir en mars dès que la météo permet sa reproduction.

La principale période de chant et des accouplements se situe d'avril à mai-juin (plusieurs périodes de chants plus intenses alternent avec des accalmies qui correspondent aux moments des pontes).

#### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/197](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/197)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce LPO Franche-Comté. 2011

<http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/MonographiesLR/>

[AlyteaccoucheurListerougeFC.pdf](#)

- Notice pratique pour la conservation du Crapaud accoucheur. 2010

[http://www.karch.ch/files/content/sites/karch/files/Doc%20%C3%A0%20t%C3%A9%20charger/Notices%20pratiques/Notice\\_pratique\\_Crapaud\\_accoucheur.pdf](http://www.karch.ch/files/content/sites/karch/files/Doc%20%C3%A0%20t%C3%A9%20charger/Notices%20pratiques/Notice_pratique_Crapaud_accoucheur.pdf)

- Page internet de la Société herpétologique de France pour le suivi des populations d'amphibiens.

<http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/POPAmphibien>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Crapaud calamite, *Bufo calamita* (Laurenti, 1768)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/701815](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/701815)

- Crapaud commun, *Bufo bufo* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/259](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/259)

- Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/212](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/212)

- Rainette verte, *Hyla arborea* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/281](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/281)



### Bibliographie consultée

Duguet R. & Melki F. (ed.), 2003 – Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.  
Lescure J. & Massary de J.-C. (coords), 2012. – Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272p.

### Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

#### ■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

De Massary Jean-Christophe – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Marty Vincent - Onema, délégation interrégionale Méditerranée

#### ■ Citation proposée

Legros B., Puissauve R., de Massary J.-C. & Marty V., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Alyte accoucheur, *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

De Massary Jean-Christophe



Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques

# ANGUILLE

*Anguilla anguilla* | (Linnaeus, 1758)

N° 856



**Eaux marines : Atlantique Nord, Méditerranée et mer Noire - Eaux douces : Europe, Afrique du Nord**

## CLÉ D'IDENTIFICATION

**Corps serpentiforme**

**Mâchoire inférieure plus longue que la supérieure**

**Nageoires dorsale, anale et caudale fusionnées en une nageoire unique et continue, démarrant très en arrière des pectorales**

**Dos brun-vert avec ventre jaunâtre (anguille jaune)**

**Dos noir avec ventre argenté (anguille argentée)**

**Narines tubuleuses**

**Jusqu'à 1 mètre de long**

## NOMS

### Autres noms communs français

Anguille d'Europe, anguille commune, bomarinque, bouiron, long-bec, marguignou, pimperneau, verniau  
Silienn-dour-dous (Côtes d'Armor)

### Noms communs internationaux

Common eel, european eel, river eel (GB), Anguilla (I), Anguila (E), Aal, Flussaal (D), Paling, aal (NL)

### Autres noms scientifiques parfois utilisés, mais non valides

*Anguilla vulgaris* Shaw, 1803

*Anguilla fluviatilis* Ansljin, 1828

*Muraena anguilla* Linnaeus, 1858

*Anguilla marina* Nardo, 1860

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

**Eaux marines : Atlantique Nord, Méditerranée et mer Noire - Eaux douces : Europe, Afrique du Nord**

Zones DORIS : Méditerranée, Atlantique, Manche et mer du Nord, Eau douce, Atlantique Nord-Ouest

En mer

La distribution de l'anguille s'étend sur toutes les côtes de l'Atlantique Nord : de la Floride au Groenland, du Sénégal à la Scandinavie, ainsi qu'en Méditerranée et en mer Noire.

Il y a régulièrement des tentatives d'introduction en Asie et en Amérique Centrale et du Sud, mais la reproduction ne s'effectue pas...

En eau douce

Toute l'Europe des pays scandinaves aux pays méditerranéens ainsi que de l'Afrique du Nord jusqu'au Sénégal.

---

## BIOTOPE

L'anguille est un poisson euryhalin\* qui vit à faible profondeur en eau douce et dans les estuaires. On la trouve parfois dans des "lagons" comme le bassin d'Arcachon ou le bassin de Thau. Elle préfère les zones mixtes roches-sédiments et affectionne particulièrement les fonds meubles sablo-vaseux. On peut la trouver jusqu'à plus de 1000 mètres d'altitude.

---

## DESCRIPTION

Le **corps** de l'anguille est ovale et **serpentiniforme**. La partie avant est cylindrique alors que la partie arrière est plutôt comprimée verticalement. La peau épaisse et abondamment couverte de mucus, recouvre les écailles.

L'œil est petit et rond. Le museau est étroit et porte des narines tubuleuses. La **mâchoire inférieure** est légèrement **plus longue que la supérieure**. Il y a une fente branchiale à la base de chaque nageoire pectorale.

Les nageoires dorsale et anale fusionnent avec la nageoire caudale. Le tout forme une nageoire unique et continue, démarrant très en arrière des pectorales. Ces dernières sont au nombre de 2. Il n'y a pas de nageoire pelvienne.

La couleur est brun-vert avec un ventre jaunâtre chez les jeunes sujets (**anguille jaune**) ; elle devient noire avec ventre argenté (**anguille argentée**) chez les individus prêts à effectuer la migration vers la mer des Sargasses.

La longueur peut atteindre 1 m voire 1,5 m (spécimen capturé à proximité de Ploče sur la côte Croate) pour un poids de 6 kg. Les femelles deviennent plus grandes que les mâles.

---

## ESPÈCES RESSEMBLANTES

L'anguille peut être confondue avec le congre commun (*Conger conger*). Celui-ci vit dans la même zone géographique. On les différencie principalement grâce à (chez le congre) :

- sa nageoire dorsale qui part au niveau des pectorales,
  - sa mâchoire inférieure un peu plus courte que sa mâchoire supérieure,
  - sa taille supérieure (jusqu'à 3 m),
  - et il vit uniquement en mer.
- 

## ALIMENTATION

L'anguille dispose d'un odorat aussi sensible que celui du chien. Elle part en chasse au crépuscule pour se nourrir de poissons, de crustacés, de vers et d'autres invertébrés. Les individus à "tête large" sont plutôt carnassiers alors que les individus à "tête pointue" se nourrissent plutôt de crustacés, vers et autres invertébrés.

Il y a deux périodes pendant lesquelles l'anguille ne se nourrit pas :

- lorsqu'elle se transforme en anguille de verre (civelle) : elle perd alors ses dents,
  - lorsqu'elle migre vers sa zone de frai : elle cesse définitivement de se nourrir et son tube digestif s'atrophie.
-

## REPRODUCTION - MULTIPLICATION

Les larves\* naissent au printemps dans la mer des Sargasses qui est une mer sans côtes entre les Açores et les Bahamas, distante de 4000 à 7000 km des côtes européennes. Elles éclosent entre 400 et 600 m de profondeur au-dessus de fonds de 4000 m. Ces larves, en forme de feuille de saule, à tête petite et mince, appelées leptocephales (cf. remarque infra), sont entraînées par le Gulf-Stream. Elles migrent ainsi vers les côtes européennes et nord-africaines qu'elles atteignent après 6 mois à 1 an (certains auteurs indiquent 1 à 3 ans).

A la fin de leur migration à travers l'Atlantique, les larves se transforment en civelles incolores (**anguilles de verre**). Pendant cette période, elles perdent leurs dents, ne s'alimentent pas et leur taille passe de 70 à 65 mm de longueur. Au cours de l'été et dans les eaux saumâtres, les civelles (nommées aussi pibales) se pigmentent. Certaines restent dans ces eaux saumâtres (elles deviennent plutôt des mâles) et d'autres remontent le cours des fleuves et des rivières (elles deviennent plutôt des femelles). Elles ont une grande capacité de franchir les obstacles et n'hésitent pas à ramper à travers des prairies humides pour atteindre certains plans d'eau.

Elles deviennent finalement des anguilles. Leur couleur est brun-vert avec une face ventrale jaunâtre (**anguilles jaunes**).

Après une période de croissance (6-12 ans pour les mâles et 10-20 ans pour les femelles) en eau douce ou saumâtre, leur pigmentation change et elles deviennent des anguilles à dos noir et ventre argenté (**anguilles argentées**) prêtes à commencer la migration de frai. Simultanément, les muscles des mâchoires se réduisent, l'intestin rétrécit et le corps devient dur au toucher. L'anguille ne se nourrit plus et la graisse qui constitue jusqu'à 25 % de son poids sera utilisée pour fournir l'énergie nécessaire à des étapes de 25 à 40 km par jour.

En automne, lors des nuits de pleine lune, les anguilles entament leur migration vers la mer qu'elles atteignent vers la fin de l'hiver ou au printemps. Elles nagent vers leur zone de frai : la mer des Sargasses. Ce n'est que sur la partie maritime du trajet, à plusieurs centaines de mètres de profondeur, que leur maturité sexuelle est atteinte.

Le frai a lieu à une profondeur de 600 m. Ensuite, on suppose que les adultes meurent.

### Remarques :

1. Les anguilles adultes qui n'ont pu migrer vers la mer restent au stade anguille jaune, deviennent stériles, et peuvent vivre jusqu'à 50 ans.
2. Il existe une théorie selon laquelle les anguilles européennes n'atteindraient pas leur zone de frai. Elles seraient de la même espèce que l'anguille américaine dont les larves, au gré des courants, seraient emmenées aussi bien vers les côtes américaines que vers les côtes européennes.
3. Le mécanisme permettant aux anguilles de se diriger vers la mer des Sargasses est inconnu. Elles ne refont pas à rebours le chemin de leur enfance mais se dirigent directement vers la mer des Sargasses. La présence de particules de magnétite dans leur tête laisse supposer une orientation grâce au magnétisme terrestre.
4. Pendant leur trajet vers la mer des Sargasses, les anguilles effectuent chaque jour une importante migration verticale : le jour, elles nagent à des profondeurs d'environ 200 mètres alors que la nuit, elles descendent jusqu'à 1000 mètres.

NB : Leptocephale : les naturalistes ont d'abord cru avoir affaire à une autre espèce nommée *Leptocephalus brevirostris*.

---

## VIE ASSOCIÉE

*Anguillicola crassus* est un ver nématode marin. En 1982, des aquaculteurs allemands auraient importé des anguilles japonaises (*Anguilla japonica*) porteuses de ce parasite. En moins de dix ans, ce ver s'est répandu dans toute l'Europe avant de gagner le Canada et les USA. L'adulte après avoir été ingéré par une anguille, perce un chemin vers la cavité abdominale et se fixe dans la vessie natatoire. Il y pond de nombreux œufs qui sont rejetés via le tube digestif. Les larves naissent en mer où elles attendent sur le substrat\* d'être ingérées par un hôte intermédiaire (un copépode ou un autre crustacé voire un poisson). La larve évolue dans cet hôte intermédiaire jusqu'à ce qu'il soit mangé par une anguille et que le cycle puisse recommencer. **C'est une des causes de la forte régression de l'anguille européenne** car en dégradant les fonctions de la vessie natatoire, il rend incertain le voyage de l'anguille adulte vers les sargasses.

De plus l'infestation est une source de maladies opportunistes et peut conduire à la mort de l'anguille.  
*Pseudodactylorysus sp.* (un autre nématode) peut parasiter l'anguille.

---

## DIVERS BIOLOGIE

En hiver, lorsque la température de l'eau est basse, l'anguille est assez passive et s'enfouit presque complètement dans la vase ou sous les pierres.

Elle est capable de supporter un long séjour hors de l'eau. Sa peau recouverte d'un mucus épais et ses petites ouvertures branchiales la protègent de la dessiccation.

---

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Économie

L'anguille est pêchée industriellement. Sa chair ferme et blanche est très appréciée. Elle est consommée autant fraîche que fumée. Pour l'année 2005, on évoque la quantité de 250 000 tonnes dans le monde. En Europe, les quantités ont longtemps été de l'ordre de 25 000 tonnes par an.

### Santé

L'anguille se nourrit volontiers dans les vases qui accumulent les polluants. Diverses études montrent qu'elle est souvent contaminée par les PCB et d'autres toxiques. Sa consommation est interdite en Belgique, et plusieurs pays recommandent aux femmes enceintes et aux enfants de ne plus en manger (Allemagne, Luxembourg, Moselle française).

### Expression

« Anguille sous roche » : se dit d'une chose cachée, que l'on soupçonne.

---

## RÉGLEMENTATION

Depuis juin 2007, l'anguille est sur la liste en Annexe II de la CITES comme espèce en danger. Sa commercialisation doit désormais obéir à des règles très strictes.

A partir du 13 mars 2009, elle doit figurer à l'annexe II de la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Convention de Washington).

### Régression:

Le stock d'anguilles a décliné de 95 % à 99 % depuis 1970. Les raisons sont multiples et complexes : dégradation des habitats (obstacles aux migrations, pollutions, aménagements des rivières), surpêche, agents pathogènes (dont le parasite *Anguillicola crassus*, le virus EVEX...) et changements climatiques (modification du Gulf Stream). Le rôle des PCB pourrait être important : la moitié de la concentration limite autorisée de commercialisation des PCB suffit à tuer les alevins.

Un règlement de la Commission Européenne oblige chaque état membre à proposer avant fin 2008, pour chaque bassin versant, un plan de gestion visant à la reconstitution des stocks.

A partir de 2009, au moins 35 % des jeunes anguilles (mesurant moins de 20 cm) capturées devraient être revendues dans l'Union Européenne pour repeupler les rivières. Ce pourcentage serait augmenté chaque année d'au moins 5 points, pour atteindre 60 % en 2013. Mais si le manque à gagner est important ce pourcentage pourrait être revu à la baisse.

---

## ORIGINE DES NOMS

### Origine du nom français

Anguille est la traduction exacte des noms de genre et d'espèce *anguilla* : du latin [anguilla] = anguille.

### Origine du nom scientifique

*Anguilla* : du latin [anguilla] = anguille

*Leptocephalus* : du grec [lepto] = mince et du grec [cephal] = tête.

## CLASSIFICATION

	TERMES SCIENTIFIQUES	TERMES EN FRANÇAIS	DESRIPTIF
<b>Embranchement</b>	Chordata	Chordés	Animaux à l'organisation complexe définie par 3 caractères originaux : tube nerveux dorsal, chorde dorsale, et tube digestif ventral. Il existe 3 grands groupes de Chordés : les Tuniciers, les Céphalocordés et les Vertébrés.
<b>Sous-embranchement</b>	Vertebrata	Vertébrés	Chordés possédant une colonne vertébrale et un crâne qui contient la partie antérieure du système nerveux.
<b>Super classe</b>	Osteichthyes	Ostéichthyens	Vertébrés à squelette osseux.
<b>Classe</b>	Actinopterygii	Actinoptérygiens	Ossification du crâne ou du squelette tout entier. Poissons épineux ou à nageoires rayonnées.
<b>Sous-classe</b>	Neopterygii Teleostei	Néoptérygiens Téléostéens	Poissons à arêtes osseuses, présence d'un opercule, écailles minces et imbriquées.
<b>Super ordre</b>	Elopomorpha	Elopomorphes	La larve leptocéphale* se métamorphose en un individu morphologiquement très différent.
<b>Ordre</b>	Anguilliformes	Anguilliformes	Corps allongé, serpentiforme, nageoires anale et dorsale en continuité avec la caudale, pas de nageoires pelviennes.
<b>Sous-ordre</b>	Anguilloidei	Anguilloïdes	
<b>Famille</b>	Anguillidae	Anguillidés	
<b>Genre</b>	Anguilla		
<b>Espèce</b>	anguilla		

## ANIMAUX

Vertébrés



« Agnathes » et Poissons osseux posés sur le fond



Poissons au corps serpentiforme

# *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

## La Barbastelle

Mammifères, Chiroptères, Vespertilionidés (Vespertilioninés)

### Description de l'espèce

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille moyenne.

Tête + corps : 4,5-6 cm ; avant-bras : 3,1-4,3 cm ; envergure : 24,5-28 cm ; poids : 6-13,5 g.

La face noirâtre est caractéristique, avec un museau court et des oreilles très larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. La bouche est étroite et la mâchoire faible.

Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.

Les femelles sont plus grandes que les mâles.

Avec une charge alaire de 2,17 kg/m<sup>2</sup> pour les mâles, et 2,35 kg/m<sup>2</sup> pour les femelles, la Barbastelle fait partie des espèces au vol manœuvrable (capable d'évoluer en milieu encombré de végétation).

### Confusions possibles

Aucune confusion possible en Europe, en raison de sa coloration et de son faciès particuliers.

### Caractères biologiques

#### Reproduction

Les femelles peuvent atteindre leur maturité sexuelle au cours de leur première année. La période d'accouplement débute dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut s'étendre jusqu'en mars, même si la majorité des femelles sont fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de mise bas comptent le plus souvent 5 à 20 femelles, changeant de gîte au moindre dérangement. Les jeunes (un par femelle et par an, parfois deux en Europe du Nord) naissent généralement dans la seconde décennie de juin.

Longévité : 23 ans (maximale connue en Europe).

#### Activité

L'espèce est généralement solitaire durant la léthargie hivernale (seulement cinq cas connus en France de gîtes accueillant plusieurs dizaines à centaines d'individus). Pour de nombreux auteurs, l'espèce est peu frileuse et sa présence n'est généralement constatée que par grand froid dans les sites souterrains.

Les déplacements semblent faibles, les populations apparaissant fragmentées en sous-groupes exploitant une aire restreinte (en période estivale, 300 à 700 m autour du gîte nocturne en Suisse par exemple). Quelques déplacements importants (145 km à 290 km) ont cependant été observés en Autriche, Hongrie, Allemagne et République tchèque.



### Régime alimentaire

L'espèce est une des plus spécialisées chez les chiroptères d'Europe. Les microlépidoptères (envergure < 30 mm) représentent toujours une part prépondérante (99 à 100% d'occurrence, 73 à 100% du volume). Au sein de ce vaste groupe, les espèces dont la consommation a été observée ou s'avère potentielle appartiennent aux familles suivantes :

- arctiidés du genre *Eilema*, dont les chenilles se nourrissent de lichens ou de feuilles sèches (Chêne - *Quercus* sp. - et Hêtre - *Fagus sylvatica*) ;
- pyralidés, genre *Catoptria*, *Scoparia*, liés aux mousses des arbres ; genre *Dyorictria*, lié aux cônes d'Épicéa, *Picea* sp., et de Pins, *Pinus* sp.) ;
- noctuidés, genre *Orthosia*, lié aux arbres à feuilles caduques.

Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.

### Caractères écologiques

La Barbastelle est une espèce également spécialisée quant aux habitats fréquentés. Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile.

La Barbastelle en Europe semble liée à la végétation arborée (linéaire ou en massif). Cette relation est sans doute d'origine trophique plus qu'écophysologique : en Asie centrale, *Barbastella leucomelas*, espèce jumelle, s'est parfaitement adaptée à la steppe, très riche en papillons nocturnes.

Les quelques travaux réalisés sur les terrains de chasse préférentiels apportent les résultats suivants :

- Valais (Suisse) : forêts mixtes matures avec strate buissonnante bien représentée. Les essences dominantes sont ici le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ou l'Épicéa commun (*Picea abies*), la présence de grands chênes en essence secondaire joue un rôle significatif ;
- Jura vaudois (Suisse) : hêtraie-sapinière mature ;
- Massif central et Alpes (France) : peuplements feuillus matures : les classes d'âge les plus fréquentées sont de 30 à 60 ans pour les taillis et 80 à 180 ans pour la futaie. Les essences dominantes les plus notées sont les Chênes (pédonculé, sessile, et pubescent - *Quercus robur*, *Q. petraea*, *Q. humilis*), et dans une moindre mesure le Châtaignier (*Castanea sativa*) (taillis anciens). On note la présence de sous-strates (buissonnantes et arbustives

surtout) dans plus de 80% des cas. Près de la moitié des contacts (n = 76) sont relevés à moins de 50 m d'une rivière ou d'un étang ; - en Corse, 74% des biotopes où l'espèce a été contactée sont forestiers, sans toutefois montrer de préférence pour un type de boisement. Elle fréquente aussi des milieux plus ouverts lors de ces déplacements ou en chasse (cols à végétation rase, littoral).

D'une façon générale, les peuplements forestiers jeunes, les monocultures de résineux exploitées intensivement (Sapin de Douglas, *Pseudotsuga menziesii*, Épicéa, Mélèze d'Europe, *Larix decidua*), les milieux ouverts et les zones urbaines sont évitées. L'espèce chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée) ou le long des couloirs forestiers (allées en sous-bois), d'un vol rapide et direct, en allées et venues de grande amplitude.

En léthargie hivernale, les animaux, généralement solitaires, occupent des sites très variés, parfois peu protégés : tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtres, aqueducs souterrains...

Les gîtes utilisés pour la mise bas sont principalement des bâtiments agricoles (linteaux en bois de portes de grange par exemple), des maisons (derrière des volets), des cavités dans les troncs ou bien des fissures ou sous les écorces de vieux arbres.

## Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

8310 - Grottes non exploitées par le tourisme (Cor. 65)

Tous les habitats compris dans la catégorie « Forêts de l'Europe tempérée » du Manuel Eur 15

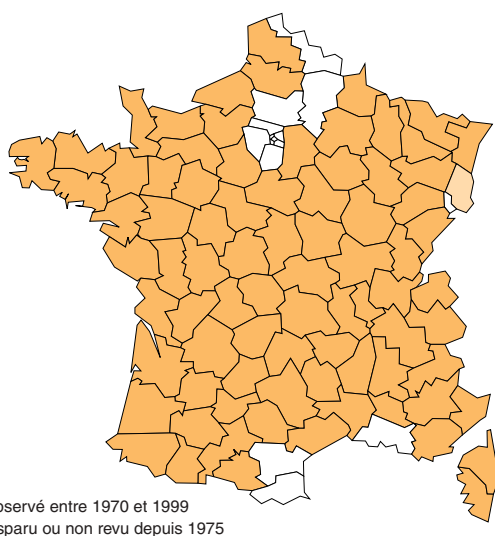
Certains habitats des « Forêts méditerranéennes à feuilles caduques » et dans le domaine alpin :

9260 - Forêts de *Castanea sativa* (Cor. 41.9)

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.17)

9420 - Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra* (Cor. 42.31 et 42.32)

## Répartition géographique



La Barbastelle est présente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase, et du sud de la Suède à la Grèce, mais aussi au Maroc et dans les îles Canaries.

En France, elle est rencontrée dans la plupart des départements, du niveau de la mer (Charente-Maritime) jusqu'à 2035 m dans les Alpes-Maritimes. Les observations sont cependant très rares en bordure méditerranéenne. En voie d'extinction dans plusieurs régions de la moitié nord de la France, les effectifs sont plus rassurants dans certaines zones du Doubs, de Dordogne, de Vendée, de l'Allier et de Haute-Marne.

## Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Bonn : annexe II

Convention de Berne : annexe II

Espèce protégée au niveau national en France (article 1<sup>er</sup> modifié)

Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : vulnérable

## Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes et réserves naturelles Volontaires pour plusieurs sites souterrains (anciennes mines et ouvrages militaires), principalement dans les régions de Franche-Comté, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Mesures d'acquisition, de location et de gestion menées par différentes associations en France, concernant des gîtes de mises bas et d'hivernage (notamment le programme *Life* de l'Association de protection transfrontalière des chauves-souris, concernant le nord-est de la France).

## Évolution et état des populations, menaces potentielles

### Évolution et état des populations

En Europe, les populations de Barbastelle subissent un déclin général depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. La situation la plus critique se rencontre dans la partie nord de l'Europe de l'Ouest :

- Angleterre : très rare, aucune colonie connue ;
- Belgique : observée dans 145 sites entre 1930 et 1960, elle est aujourd'hui considérée comme éteinte (quelques observations anecdotiques depuis 1990) ;
- Allemagne : rare et en déclin ; une colonie de 900 individus a pratiquement disparu d'un site souterrain.

L'Italie, la Suisse et l'Espagne la signalent également comme très rare, sans qu'une tendance évolutive ne soit connue.

Dans l'Est de l'Europe, la situation est contrastée :

- Pologne : commune dans le centre et le sud ;
- Tchécoslovaquie : commune, surtout à l'ouest (environ 1 individu pour 1 000 ha) ;
- Hongrie : rare ;
- Yougoslavie : très rare, présente seulement au nord.

En France, la Barbastelle est menacée d'extinction en Picardie et en Île-de-France, elle est rarissime en Alsace. Ailleurs sur le territoire, elle n'est notée que sur un nombre très faible de sites, à raison de 1 à 5 individus par site en général, hormis cinq sites hivernaux accueillant régulièrement entre 100 à 900 individus (cf. « Répartition géographique »). Dans de nombreux départements, aucune colonie de mise bas n'est connue.



Le réseau d'observation des chiroptères en France ne s'étant développé qu'au début des années 80, avec une pression de prospection augmentant lentement et encore inégalement répartie, les tendances évolutives sont souvent impossibles à définir, hormis dans de nombreuses zones du nord de la France où l'état dramatique des populations ne peut être que consécutif à un déclin.

### Menaces potentielles

Conversion à grande échelle des peuplements forestiers autochtones, gérés de façon traditionnelle, en monocultures intensives d'essences importées (ex. : Morvan, Limousin...)

Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles.

Traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères (forêts, vergers, céréales, cultures maraîchères...)

Circulation routière (destruction de plusieurs milliers de tonnes d'insectes par an en France).

Développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes).

Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.

Fréquentation importante de certains sites souterrains.

## Propositions de gestion

### Gestion sylvicole

Création de plans de gestion forestière à l'échelle locale (communale ou intercommunale) sur l'ensemble de l'aire de répartition nationale de l'espèce, limitant la surface dévolue à la monoculture en futaie régulière d'essences non autochtones à croissance rapide, à une proportion ne pouvant dépasser 30% de la surface boisée totale, et prévoyant pour les repeuplements touchant une surface supérieure à 10 ha d'un seul tenant, l'obligation de conserver ou créer des doubles alignements arborés d'essences autochtones de part et d'autres des pistes d'exploitation et des cours d'eau, et le long des lisières extérieures, ou intérieures (clairières, étangs).

Autour des colonies de mise bas, dans un rayon de 1 à 3 km selon le nombre d'individus, encourager une gestion forestière pratiquant la futaie irrégulière ou le taillis-sous-futaie, d'essences autochtones (notamment chênes et Pin sylvestre) en peuplement mixte, avec maintien d'une végétation buissonnante au sol, si possible par tâches cumulant au moins 30% de la surface totale.

### Considérations générales

Éviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres.

Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures de la nuit (le pic d'activité de nombreux lépidoptères nocturnes se situe en milieu de nuit) dans les zones rurales.

Inscrire dans la réglementation nationale l'obligation de conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères

concernés, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines (à l'exception des mines présentant un danger pour les animaux (uranium)).

Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.

Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes d'importance nationale, à l'instar d'un tunnel SNCF désaffecté en Dordogne, pour lequel la pose de grilles aux deux entrées est actuellement en cours, à l'initiative de la SEPANSO Dordogne.

## Expérimentations et axes de recherche à développer

Un renforcement des inventaires dans de nombreux départements est indispensable, notamment pour la découverte des colonies de mise bas et d'éventuels sites de rassemblement hivernal.

Les études portant sur les habitats de chasse sont rares en Europe. Un programme en France mené dans plusieurs régions, visant à mieux connaître les paramètres environnementaux (réseau de gîtes, habitats de chasse, régime alimentaire, disponibilité en proies) conditionnant la bonne santé d'une colonie de mise bas (par radio-pistage, analyse de crottes, piégeages d'insectes...) serait très utile à l'élaboration de plans de gestion précis, adaptés aux spécificités des grands types de paysages habités par la Barbastelle.

## Bibliographie

- ASSOCIATION TRANSFRONTALIÈRE DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS, 1997.- Spécial Chauves-souris. *Science & Nature*, hors série, **11** : 35 p.
- \* BARATAUD M., 1999.- Structures d'habitats utilisés par la Barbastelle en activité de chasse. Premiers résultats. p. : 111-116. In ROUÉ S.Y. & BARATAUD M. (coord. SFPEM), 1999.- Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Le Rhinolophe*, numéro spécial, **2** : 136 p.
- \* ROUÉ S.Y. & SCHWAAB F., (à paraître).- Répartition et statut de la Barbastelle - *Barbastella barbastellus* (Schreber 1774) dans la moitié nord de la France. In Actes du colloque de Mansfeld, septembre 1997.
- ROUÉ S.Y. & GROUPE CHIROPTÈRES SFPEM, 1997.- Les chauves-souris disparaissent-elles ? Vingt ans après. *Arvicola*, **9** (1) : 19-24.
- \* RYDELL J., NATUSCHKE G., THEILER A. & ZINGG P.E., 1996.- Food habits of the Barbastelle bat - *Barbastella barbastellus*. *Ecography*, **19** : 62-66.
- \* RYDELL J. & BOGDANOWICZ W., 1997.- *Barbastella barbastellus*. Mammalian species n°557. American Society of Mammalogists : 1-8.
- SCHÖBER W. & GRIMMBERGER E., 1991.- Guide des chauves-souris d'Europe : biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225 p.
- \* SIERRA A. 1994.- Écologie estivale d'une population de Barbastelles (*B. barbastellus*, Schreber 1774) au Mont Chemin (Valais). Sélection de l'habitat, régime alimentaire et niche écologique. Travail de diplôme, univ. Neuchâtel, 78 p.
- \* SIERRA A. & ARLETTAZ R., 1997.- Barbastelles bats (*Barbastella* spp.) Specialize in the predation of moths: implications for foraging tactics and conservation. *Acta Oecologica*, **18** (2) : 91-106.
- STEBBINGS R.E., 1988.- Conservation of European bats. C. Helm, Londres, 246 p.



Espèce protégée

# Bergeronnette des ruisseaux

*Motacilla cinerea* Tunstall, 1771

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2008) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Motacilla cinerea*)

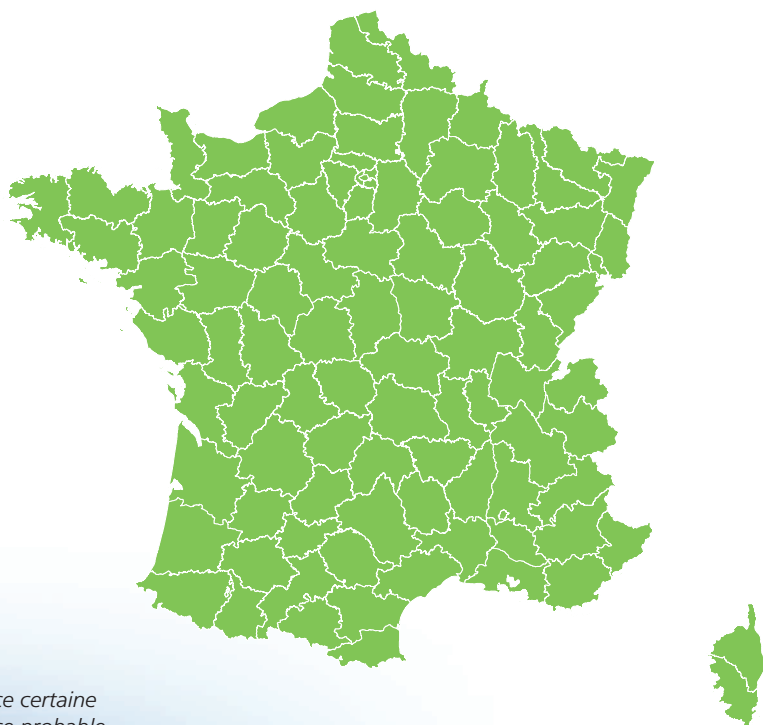
## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant la Bergeronnette des ruisseaux interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-espèces-protégées.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

## Habitats

### ■ Généralités

La Bergeronnette des ruisseaux est une espèce inféodée aux eaux courantes que l'on retrouve principalement au niveau de l'étage collinéen et montagnard, mais qui peut également se rencontrer en plaine. Ses écosystèmes aquatiques de prédilection sont les rivières et ruisseaux de montagne aux eaux fraîches et plutôt claires. Cependant, après la saison de reproduction, on retrouve la Bergeronnette des ruisseaux dans une vaste diversité de milieux aquatiques, y compris les côtes et les estuaires.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction :** *Motacilla cinerea* construit son nid à proximité immédiate d'un cours d'eau, souvent au niveau de constructions telles que de vieilles bâtisses, des ponts, des murs, mais aussi directement sur les berges. Le nid est bâti notamment à partir d'éléments végétaux tissés entre eux et tapissés de mousses, plumes et poils. Ce nid est installé dans les anfractuosités des bâtiments ou dissimulé dans les creux du sol ou les entrelacs de racines lui permettant de se dissimuler, mais toujours à proximité de l'eau.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos :** la Bergeronnette des ruisseaux va passer la nuit au niveau de « dortoirs » établis dans les arbres ou sur les berges (camouflés dans les roseaux) qu'elle quitte le matin. On la retrouve généralement le long des cours d'eau sur des terrains assez rocailleux, mais également, en dehors de la période de reproduction, sur les rives des lacs ou des étangs.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation :** son alimentation est exclusivement d'origine animale. Elle se nourrit principalement de diptères, mais également de coléoptères, éphémères et libellules. Elle peut consommer également de petits crustacés et mollusques, et parfois, lorsque l'occasion se présente, de tout petits poissons ou leurs alevins.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	C1.1	Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents
22.15	Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaire		
22.4	Végétations aquatiques		
22.12	Eaux mésotrophes	C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
22.4	Végétations aquatiques		
13	Estuaires et rivières tidales (soumises à marées)	C2	Eaux courantes de surface
13.4	Herbiers saumâtres submergés		
24	Eaux courantes		
54	Bas-marais, tourbières de transition et sources		
13.2	Estuaires	X01	Estuaires
13.3	Herbiers marins submergés		
13.4	Herbiers saumâtres submergés		

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital :** de manière générale, les individus utilisent quelques centaines de mètres de cours d'eau, parfois jusqu'à un kilomètre. Leur territoire se compose principalement d'une bande relativement étroite de part et d'autre du cours d'eau ; la taille du domaine vital reste relativement modeste lorsque les couples sont implantés. Ainsi, bien souvent, la distance entre deux nids peut varier de quelques dizaines de mètres à plusieurs centaines de mètres.

**Déplacements :** l'espèce est une migratrice partielle. Les lieux de vie pendant et en dehors de la saison de reproduction ne sont pas les mêmes. En effet, durant la saison de reproduction, certaines Bergeronnettes des ruisseaux vont établir leur nid en montagne jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude. Elles réalisent ainsi de petits déplacements locaux au cours de l'année en redescendant vers les plaines l'hiver afin de bénéficier d'un climat moins rigoureux. Ces déplacements sont également dictés par la disponibilité des ressources, qui diminue durant l'hiver dans les montagnes.

**Obstacles :** *Motacilla cinerea* étant extrêmement inféodée aux milieux aquatiques, la pollution et la contamination des cours d'eau sont particulièrement impactant sur les populations. L'assèchement ou la dégradation de certains cours d'eau utilisés par les individus est aussi un frein majeur à l'établissement de populations pérennes.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Migration (population du Nord)</b>	Hivernage (pourtour méditerranéen)					Europe						Hivernage (pourtour méditerranéen)

 période d'activité principale  période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

Espèce diurne, elle est observable dans la France métropolitaine entière. Elle est relativement peu sociable et bien qu'on ne puisse la qualifier de farouche, elle reste assez prudente vis-à-vis de l'Homme. On la rencontre jusqu'à 2 000 m d'altitude près des cours d'eau. Son cri est relativement semblable à celui de la Bergeronnette grise avec une nuance plus métallique.

#### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3755](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3755)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce Bergeronnette des ruisseaux (site Oiseaux.net)

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/bergeronnette.des.ruisseaux.html>

- Etude de l'avifaune inféodée aux cours d'eau des montagnes alsaciennes, ONF-DT Alsace- Direction Forêt, Février 2009

[http://www.waldwissen.net/wald/naturschutz/gewaesser/fva\\_wasserhandbuch/fva\\_wasserhandbuch\\_avifaune\\_ruisseau.pdf](http://www.waldwissen.net/wald/naturschutz/gewaesser/fva_wasserhandbuch/fva_wasserhandbuch_avifaune_ruisseau.pdf)

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22718392/0>

■ **Autres espèces protégées possédant des habitats similaires**

- Cincle plongeur, *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3958](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3958)
- Guêpier d'Europe, *Merops apiaster* Linnaeus, 1758  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3582](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3582)
- Hirondelle de rivage, *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3688](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3688)
- Martin pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3571](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3571)
- Petit Gravelot, *Charadrius dubius* Scopoli, 1786  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3136](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3136)

**Sources d'informations complémentaires**

Géroutet P., Robert L.-P., Hainard R. & Reicheil M., 2010. Les passereaux d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris, France.

Klemp S., 2003. Altitudinal dispersal within the breeding season in the Grey Wagtail *Motacilla cinerea*. Ibis 145, 509–511.

**Informations sur la fiche**

Version : octobre 2015

■ **Rédaction**

Legros Benoit – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ **Relecture**

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ **Citation proposée**

Legros B. & Puissauve R., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Bergeronnette des ruisseaux, *Motacilla cinerea* Tunstall, 1771. Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ **Photo**

Roquinarç'h Océane



Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques

## BIHOREAU GRIS

*Nycticorax nycticorax* | (Linnaeus, 1758)

N° 1714



**Cosmopolite**

---

### CLÉ D'IDENTIFICATION

**Taille : 60 cm**

**Envergure : de 105 à 112 cm**

**Oiseau trapu, au cou court et large**

**Pattes assez courtes et jaunâtres**

**Ailes, dos et dessus de la tête noir bleuté**

**Dessous gris pâle, presque blanc**

---

### NOMS

**Autres noms communs français**

Héron bihoreau

**Noms communs internationaux**

Black-crowned Night-Heron (GB), Nitticora (I), Martinete, Pedrete corona negra (E), Nachtreiher (D), Kwak (NL)

---

### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

**Cosmopolite**

Zones DORIS : Eau douce, Caraïbes, Atlantique Nord-Ouest

Ce petit héron est présent de part et d'autre du 45ème parallèle, de l'Amérique jusqu'en Asie, ainsi qu'en Afrique et à Madagascar. Trois sous-espèces se partagent le continent américain, au Canada le long de la côte atlantique et dans les régions limitrophes des Etats Unis, en Amérique du Sud au Chili et en Argentine.

---

### BIOTOPE

Le bihoreau gris se rencontre dans les zones de marais d'eau douce ou saumâtre, et sur les étangs, ou rivages et

estuaires soumis à la marée. Il choisit des endroits dont les berges ou rives sont garnies d'une végétation touffue, propice à ses longues heures d'attente immobile pendant la journée.

---

## DESCRIPTION

Des **ailes** d'un beau **gris velouté**, surmontées d'un **dos noir aux reflets bleutés** qui se poursuit jusqu'à une **calotte de même teinte**, ce petit héron (60 cm) pousse l'élégance en plumage nuptial jusqu'à arborer une **longue huppe blanche** qui retombe sur son dos. Ainsi, bien que son apparence générale soit celle d'un **oiseau trapu** avec de **courtes pattes jaunâtres**, le **dessous clair** se marie avec ces teintes comme une tenue de soirée.

Son **bec est noirâtre** et ses yeux sont rouge orangé. La couleur de ses pattes change en période de reproduction pour tirer vers le rouge framboise.

Le plumage des **jeunes** diffère beaucoup de celui des adultes : pas de gris ni de noir bleuté, mais le dessus est **brun foncé tacheté**, le dessous rayé. Les immatures acquièrent le plumage adulte à partir de leur deuxième été.

---

## ESPÈCES RESSEMBLANTES

En livrée juvénile, ce petit héron peut être confondu avec le grand butor (ou butor étoilé, *Botaurus stellaris*). Ce dernier est, comme son nom l'indique, plus grand que le bihoreau gris (75 cm), et sa couleur est plus dorée que l'immature de bihoreau.

L'adulte peut quant à lui être confondu avec le blongios nain (*Ixobrychus minutus*). Le blongios se distingue du bihoreau essentiellement par une teinte plus jaunâtre sur le cou et le dessous, ainsi que par une grande tache claire blanc jaunâtre sur l'aile. Le blongios nain est également beaucoup plus petit que le bihoreau gris (seulement 35 cm).

---

## ALIMENTATION

Le bihoreau gris se nourrit de poissons, de batraciens et d'insectes. La pêche se fait essentiellement au crépuscule ou à l'aube, mais en période de reproduction, l'appétit des jeunes nécessite de pêcher tout au long de la journée. Il recherche ses proies dans les roselières, les étangs, les cours d'eau, et jusque sur les rivages. Il pêche à l'affût, restant immobile pour repérer sa proie.

---

## REPRODUCTION - MULTIPLICATION

Migrateur, le bihoreau gris revient sur les sites de reproduction intervient entre mars et avril. La nidification se fait en colonies, parfois partagées avec d'autres espèces, dans des buissons, au sommet des arbres, rarement dans des roselières. Le mâle commence la construction d'un nid fait de branchages, puis cherche à y attirer une femelle. Une fois le couple constitué, le nid est achevé par les deux oiseaux.

Une ponte annuelle unique se fait entre fin mars et début juillet. De trois à cinq œufs vert bleuâtre la constituent. La couvaison dure trois semaines.

Le nourrissage débute par une bouillie prédigérée, puis les adultes rapportent directement au nid des proies. Les jeunes s'envolent au bout d'un mois, mais trois semaines seront encore nécessaires à leur émancipation. Ils profiteront de cette période pour apprendre à pêcher à proximité du nid, nid où ils reviendront encore pour y être nourris.

Les individus migrateurs quitteront les zones de nidification vers le mois d'octobre.

---

## VIE ASSOCIÉE

Le bihoreau gris n'est associé avec d'autres espèces que sur les zones de reproduction : il peut partager les sites de nidification avec d'autres Ardéidés comme l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*), ou le héron cendré (*Ardea cinerea*).

---

## DIVERS BIOLOGIE

Ce héron discret fait entendre son cri rauque et grave le plus souvent en fin de journée. Il émet aussi ce « ouak » sonore en prenant son envol. Ce cri rappelle celui du grand corbeau.

Son vol semble parfois hésitant, ses ailes battent lentement, d'un mouvement presque mécanique. Oiseau crépusculaire, c'est vers la fin de journée qu'il quitte ses abris diurnes pour se rendre sur ses lieux de pêche.

Migrateur de nuit vers l'Afrique tropicale, des observations le mentionnent comme résident hivernal en métropole depuis les années 70. Parallèlement, la zone de nidification semble s'étendre vers le nord.

Le bihoreau gris est très sensible aux conditions climatiques et au maintien des zones humides sur ses quartiers d'hivernage ainsi qu'aux dégradations des zones humides de reproduction.

---

## RÉGLEMENTATION

Les colonies ont été souvent détruites par les pêcheurs, les jeunes étant également chassés, mais depuis 1975, tous les ardéidés font l'objet d'une protection intégrale.

Communautaire :

- Directive Oiseaux : Annexe I

International :

- Convention de Berne : Annexe II

- Convention de Bonn : Accord AEWA [1999]

De portée nationale :

- Oiseaux protégés : Article 1

- Oiseaux protégés : Article 5

---

## ORIGINE DES NOMS

### Origine du nom français

Bihoreau : de buhoreau, 1314, probablement dérivé de buort, origine du Butor, autre oiseau de la famille des ardéidés (*Botaurus stellaris*).

### Origine du nom scientifique

*Nycticorax* : du grec [nyx, nyctos] = la nuit et [korax, koracos] = le corbeau. Se réfère aux mœurs crépusculaires de cet oiseau, et à la ressemblance de son cri avec celui du corbeau.

---

## CLASSIFICATION

TERMES SCIENTIFIQUES	TERMES EN FRANÇAIS	DESRIPTIF
-------------------------	-----------------------	-----------



# Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

(Source : <http://www.oiseaux.net>)

## Descriptif et particularités

Oiseau discret et aux couleurs neutres. Le dessus et la queue arrondie sont bruns. Le dessous est grisé avec une gorge un peu plus claire. Les joues sont également grises et un sourcil clair souligne l'œil. Elle relève souvent la queue. La bouscarle est particulièrement difficile à observer bien qu'étant très commune dans nombre de secteurs.



## Statut

Scope	Nom	Catégorie	Critère
Monde	Liste rouge mondiale de l'UICN (évaluation 2017)	LC	
Europe	Liste rouge européenne de l'UICN 2015	LC	
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	NT	pr. A2b
Régions	Liste rouge régionale Oiseaux d'Auvergne (2016)	RE	
Régions	Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne : Oiseaux nicheurs (2015)	NA	b
Régions	Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne (2015)	LC	
Régions	Liste rouge des oiseaux nicheurs de la région Centre (2013)	NT	pr.D1
Régions	Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile de France (2012)	VU	B1b(ii)c(iv) D1
Régions	Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs Languedoc Roussillon (2015)	LC	pr. A2b (-1)
Régions	Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire (2014)	LC	
Régions	Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2013)	LC	

## Habitat

La bouscarle de Cetti fréquente des habitats riches en haies, bosquets, bois denses, presque systématiquement à proximité de l'eau.

### **Comportement traits de caractère**

La présence de la bouscarle est souvent mise en évidence uniquement par son chant. En effet, elle vit cachée dans le couvert de la végétation arbustive, et son plumage brun sans éclats ne facilite pas la tâche à l'observateur, même patient! Dans les fourrés, elle se déplace en sautillant nerveusement. Ce sylviidé est sédentaire et subit violemment les longues périodes rigoureuses hivernales. **Le vol** : Pour rejoindre deux bosquets, elle va effectuer un vol direct et furtif.

### **Alimentation mode et régime**

La bouscarle est essentiellement insectivore mais elle consomme aussi des mollusques et des vers.

### **Reproduction nidification**

Le nid est construit à partir d'éléments végétaux (tiges, racines, feuilles...) dans un buisson très près du sol. La bouscarle dépose une ponte de 4 à 5 œufs par an. La couvaison est assurée par la seule femelle pendant près de 13 jours.



Espèce protégée

# Busard des roseaux

*Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2008) : **VU** – Vulnérable (listé *Circus aeruginosus*)

## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Busard des roseaux interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

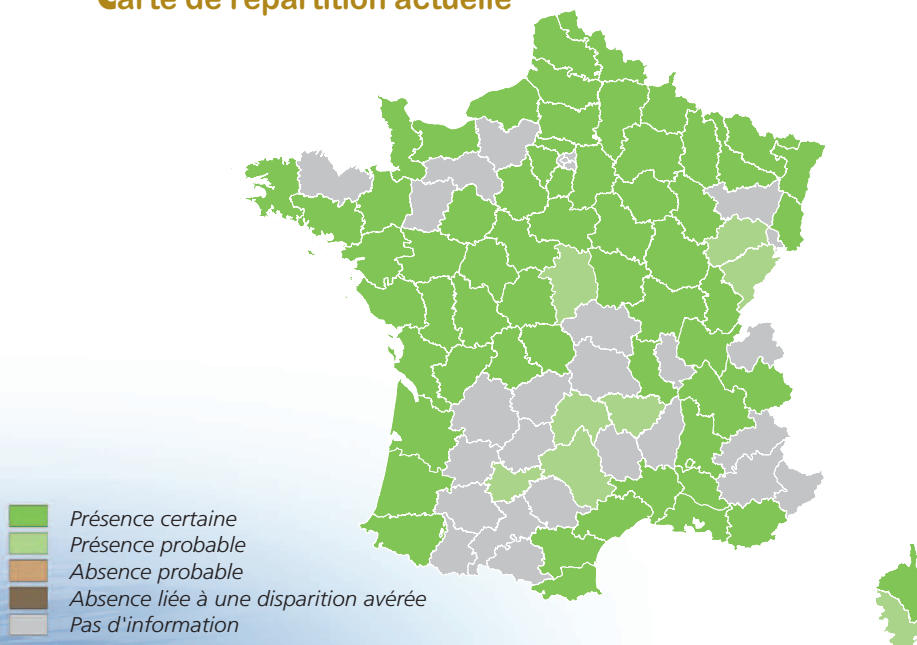
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

### ■ Directive « Oiseaux » : annexe I

Le Busard des roseaux doit être pris en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce.

Liste des zones de protection spéciale :  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspèces/circus+aeruginosus>

## Carte de répartition actuelle



■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux  
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mise-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

## Habitats

### ■ Généralités

« Le Busard des roseaux est plutôt inféodé aux milieux humides permanents ou temporaires de basse altitude. Il fréquente de préférence les grandes phragmitaies des étangs et des lacs, tout comme celles des marais côtiers, des salines abandonnées et des rives des cours d'eau lents. À l'occasion, il s'installe aussi pour se reproduire, dans des marais parsemés de boqueteaux. Au cours des dernières décennies, la colonisation de milieux de plus en plus secs a été observée : dunes, hauts de schorres ou à vocation agricole tels prairies de fauches (Normandie), champs de céréales (Nord-Pas-de-Calais) et à un moindre degré cultures de colza (Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes), landes humides ensemencées de Pins maritimes (Aquitaine) et fourrés denses de ronces et d'ajoncs (îles de Bretagne) ».

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction :** « les nids, volumineux dans la plupart des cas, sont construits au tréfonds de la végétation. » Bien que les roselières constituent l'habitat optimal de nidification, différentes formations végétales sont utilisées pour l'installation, comme les formations de massettes par exemple (*Typha* sp.), mais aussi de joncs (*Juncus* sp.) et de Cypéracées (*Scirpus* sp. ou *Carex* sp.). La hauteur et la densité des végétaux jouent un rôle important dans la sélection du site. « Ils sont rarement à découvert et sont alors réduits à une simple cuvette tapissée de radicules et fétus de paille. De façon générale, tous ces nids sont installés à proximité du sol dans un environnement inondé ou seulement humide, voire sec. Ils peuvent être exceptionnellement construits sur des buissons ou des arbrisseaux, encore plus exceptionnellement au sommet d'un arbre élevé ». Les sites recherchés sont les moins exposés aux prédateurs terrestres (mammifères essentiellement) et à l'abri d'éventuels phénomènes d'inondation.

■ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos :** la nuit, et particulièrement en période inter-nuptiale, les individus se regroupent en dortoir collectif. Ces gîtes nocturnes sont préférentiellement situés en milieu ouvert humide. Pendant l'hivernage (ou la migration) l'espèce utilise couramment des arbres comme gîtes nocturnes et la présence d'eau à proximité immédiate de ces derniers n'est pas un facteur déterminant pour l'installation des individus. D'une manière générale, les dortoirs ne comptent que rarement plus de deux ou trois dizaines d'individus ensemble.

■ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation :** « le Busard des roseaux, espèce qualifiée d'« opportuniste » se nourrit uniquement de proies animales. Il chasse à l'affût posé, en vol de repérage, en vol de poursuite, ou encore à la course au sol, des proies vivantes, en pleine forme ou blessées, mais il ne délaisse pas pour autant les proies mortes, les charognes et les œufs d'autres espèces d'oiseaux ».

Étant une espèce exclusivement carnivore, pour se nourrir le Busard des roseaux a besoin de zones ouvertes où il chasse principalement des rongeurs (en particulier les campagnols les années d'abondance), de petits oiseaux ou encore des amphibiens, parfois même, des poissons.

■ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
15	Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés sur gypse	A2.5	Marais salés et roselières salées littorales
53.1	Roselières	C3.2	Roselières et formations de bordure de grands héliophytes autres que les roseaux
		D5.1	Roselières normalement sans eau libre
53.2	Communautés à grandes Laïches	D5.2	Formations à grandes Cypéracées normalement sans eau libre
53.3	Végétation à <i>Cladium mariscus</i>		
37.4	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	E3.1	Prairies humides méditerranéennes hautes
37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes mouillées ou humides
37.2	Prairies humides eutrophes		

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : l'étendue du domaine vital du Busard des roseaux est fonction principalement de la qualité des sites d'alimentation et de la ressource en proie disponibles. Il est généralement inférieur à 5 km<sup>2</sup> (mais plus étendu en hivernage), et englobe au moins une partie de la zone humide où le nid est installé, ainsi que les zones de chasse aux alentours (prairies, cultures...). En période de reproduction, le domaine vital des mâles est généralement beaucoup plus large que celui des femelles.

« Le Busard des roseaux ne présente généralement pas une forte densité de peuplement sur ses lieux de reproduction, les couples isolés étant plutôt la règle. Il arrive cependant qu'une forte concentration de reproducteurs soit observée sur une superficie réduite. Ainsi, dans les marais de Brouage (Charente-Maritime), jusqu'à 36 nids avec pontes sur 15,6 km<sup>2</sup> ont été comptés et une observation notée de nids avec pontes distants seulement de treize mètres issus de deux couples. Il est difficile malgré tout de parler de véritables colonies ».

**Déplacements** : en période inter-nuptiale, les oiseaux nés en France ne présentent pas de comportement migratoire marqué. Mis à part dans le Nord et l'Est du pays, où les oiseaux s'éloignent des sites de reproduction, la majeure partie des reproducteurs hivernent sur place ou ne s'éloignent pas plus de quelques dizaines de kilomètres de leurs sites de nidification. De plus les juvéniles ont tendance à rester ou à revenir dans leur zone de naissance (comportement philopatryque très marqué) et les distances de dispersion sont réduites. « La migration postnuptiale intervient après une dispersion non directionnelle des jeunes oiseaux qui ont acquis leur indépendance. [...] Certains oiseaux venant du nord terminent leur migration en Péninsule Ibérique et en France, mais des hivernants séjournent au nord, dès la Hollande où les femelles seraient plus nombreuses que les mâles. »

**Obstacles** : « une des plus grandes menaces subies par le Busard des roseaux est la régression des vastes roselières du fait de leur eutrophisation ou encore de la présence de bétail bovin et équin. Localement une présence importante de Ragondin et de Rat musqué peut faire régresser les roselières. À cette énumération s'ajoute la destruction volontaire pure et simple des milieux humides et des massifs de cette héliophyte recherchée par le rapace pour déposer ses pontes. [...] »

La sur-fréquentation à des fins halieutiques ou encore touristiques et le dérangement en période de nidification constituent une autre menace importante, notamment dans des zones autrefois délaissées ou plus ou moins inaccessibles. Le Busard des roseaux, réputé farouche, est particulièrement sensible aux dérangements de tous ordres ».

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Migration												
Aire de repos												

■ période d'activité principale    ■ période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

Alors que la plupart des rapaces nichent en hauteur (arbres, falaises), les busards ont pour spécificité de nicher au sol, au sein d'une végétation assez dense afin de se protéger d'éventuels prédateurs, ce qui rend leur détection difficile. La période d'installation est favorable au repérage, la parade nuptiale est en effet spectaculaire. Le mâle, qui décrit de longs vols en rotation autour de son territoire, effectue des piqués vers sa compagne, dont certains en spirale, et des pirouettes.

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2878](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2878)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-desroseaux.pdf>

- Site internet de la LPO pour la présentation, le suivi et la conservation des busards

<http://rapaces.lpo.fr/busards>

- Cahier technique pour la surveillance des busards

[http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/mission-rapaces/37/CT\\_busards.pdf](http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/mission-rapaces/37/CT_busards.pdf)

- Le Busard des roseaux, une espèce adaptable ou spécialiste menacée ? Analyse des effets de l'habitat sur la reproduction, la dispersion et la survie. Mémoire de J.-F. Blanc pour l'EPHE (2012).

<http://www.cebc.cnrs.fr/Fthese/PUBLI/Blanc.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22695344/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Butor étoilé, *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2473](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2473)

- Busard cendré, *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2887](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2887)

- Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2881](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2881)

- Cygne tuberculé, *Cygnus olor* (Gmelin, 1803)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2706](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2706)

- Butor bonglios, *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1766)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2477](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2477)

- Grèbe huppé, *Podiceps cristatus* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/965](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/965)

- Hibou des marais, *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3525](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3525)

- Rousserole turdoïde, *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4198](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4198)

### Bibliographie consultée

**Bavoux C., Burneleau G., Nicolau-Gullaumet P. & Picard M., 1994.** Le busard des roseaux *Circus aeruginosus* en Charente-Maritime (France). VII: Déplacements et activité journalière des adultes en hiver. *Alauda* 62, 281–288.

**Dubois P.J. & Oliosio G., 2008.** Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris, France.

**Fernández C. & Azkona P., 1993.** Human Disturbance Affects Parental Care of Marsh Harriers and Nutritional Status of Nestlings. *The Journal of Wildlife Management* 57, 602–608.

**Stanevičius V., 2004.** Nest-Site Selection by Marsh Harrier (*Circus aeruginosus*) in the Shore Belt of Helophytes on Large Lakes. *Acta Zoologica Lituanica* 14, 47–53.

**Sternalski A., Bavoux C., Burneleau G. & Bretagnolle V., 2008.** Philopatry and natal dispersal in a sedentary population of western marsh harrier. *Journal of Zoology* 274, 188–197.

**Thiollay J.-M. & Bretagnolle V. (dir.), 2004.** Rapaces nicheurs de France: distribution, effectifs et conservation, La Bibliothèque du naturaliste. Delachaux et Niestlé, Paris, France.

**Yeatman-Berthelot D., Jarry G. & Société ornithologique de France (eds.), 1995.** Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Société ornithologique de France, Paris, France.

### Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

#### ■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

Legros Benoit – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

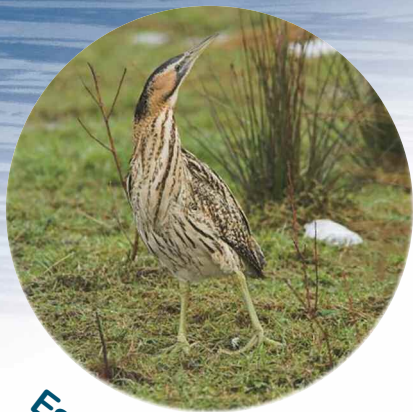
Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

**Puissauve R. & Legros B., 2015.** Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Busard des roseaux, *Circus aeruginosus* (Linnaeus 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

Saxifraga – Munsterman Piet



Espèce protégée

## Butor étoilé

*Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **VU** – Vulnérable (listé *Botaurus stellaris*)

### Réglementation Seul le texte officiel fait foi

#### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Butor étoilé interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

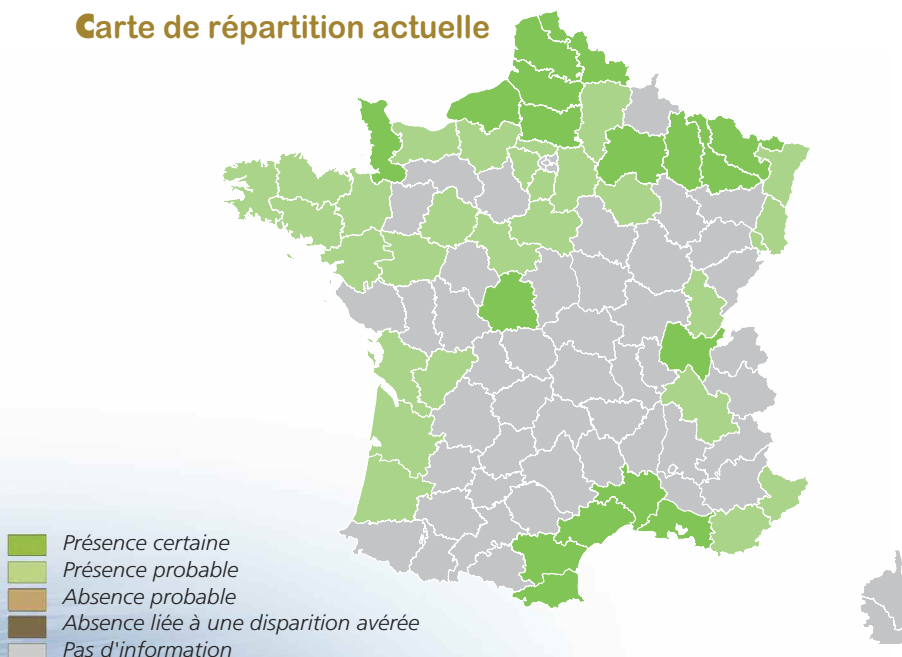
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

#### ■ Directive « Oiseaux » : annexe I

Le Butor étoilé doit être pris en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce.

Liste des zones de protection spéciale :  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspèces/botaurus+stellaris>

### Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

📖 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protegees.html>

📊 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux  
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mis-e-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

## Habitats

### ■ Généralités

« Le Butor étoilé fréquente principalement les roselières à *Phragmites australis* inondées, mais peut également occuper d'autres types de roselières (Cladiaies, Typhaies, Scirpaies...) ». En dehors de la saison de reproduction, l'espèce fréquente une gamme d'habitats plus variée. Elle s'alimente sur les rizières, les cressonnières, les gravières, les piscicultures, les fossés, les stations d'épuration, les petits étangs, les zones herbeuses humides ainsi que les marais et roselières. La recherche de nourriture s'effectue également dans les eaux courantes lorsque les plans d'eau sont gelés en hiver.

Pour la sélection de son habitat de reproduction, le Butor étoilé est assez restrictif et montre une préférence marquée pour les marais de plaine, en bordure des lacs et rivières, avec des vastes roselières de *Phragmites* spp., denses et jeunes. Elles doivent être inondées mais peu profondes (moins de 30 cm), avec peu de fluctuation du niveau d'eau et une faible acidité. Ses préférences vont vers les grandes roselières (plus de 20 hectares) trouées de petites pièces d'eau ou de canaux. Les femelles auront tendance à privilégier, pour nicher, les sites qui restent en eau le plus longtemps dans la saison. Les eaux saumâtres des marais d'estuaires sont tolérées mais le Butor étoilé recherche plutôt l'eau douce.

La présence d'eau libre à proximité des roselières est importante en tant que zone d'alimentation et la présence d'un couvert végétal minimal est également primordiale pour permettre au Butor étoilé de rechercher ses proies dans les régions où il hiverne.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction** : « le Butor étoilé établit son territoire de reproduction dès le mois de janvier et attire les femelles par le chant. Il est polygame, entre une et cinq femelles peuvent s'apparier avec un seul mâle. La majorité des pontes est déposée entre début-avril et mi-mai. Les poussins sont capables de s'éloigner du nid à l'âge de deux semaines. Le nid est placé au-dessus de l'eau, consistant en une plate-forme constituée principalement de roseaux secs ». D'autres plates-formes sont également utilisées comme postes de chant pour les mâles.

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos** : « en dehors de la période de reproduction, le Butor étoilé vit en solitaire, caché le plus souvent dans la végétation. Les Butors élaborent, comme pour construire le nid, des plates-formes de roseaux qui servent [...] d'aires de repos pour les jeunes ».

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation** : « le régime alimentaire du Butor étoilé est diversifié, avec une forte représentativité des invertébrés aquatiques (larves d'insectes et crustacés) et terrestres (coléoptères, orthoptères). À ces proies viennent s'ajouter les poissons, les amphibiens, les petits mammifères, les oiseaux et les reptiles ».

🚧 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22.13	Eaux eutrophes	C1.3	Lacs, étangs et mares eutrophes permanents
53.1	Roselières	C3.2	Roselières et formations de bordure de grands héliophytes autres que les roseaux
54.2	Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)	D4.1	Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires
37.1/37.2	Prairies humides eutrophes Communautés à Reine des prés et communautés associées	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes mouillées ou humides
37.7	Lisières humides à grandes herbes	E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères
-	-	X03	Lagunes littorales saumâtres



## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : l'étendue du domaine vital du Butor étoilé dépend « des ressources alimentaires suffisantes assurées par une inondation suffisante des roselières et des milieux aquatiques de qualité ». Elle est aussi dépendante de la présence d'autres mâles. Les valeurs observées vont de quelques hectares à une quarantaine d'hectares par individu. Il comprend une partie dans la zone humide où le nid est installé et une zone de chasse aux alentours (prairies, cultures...).

**Déplacements** : « migrateur partiel, le Butor étoilé ne quitte son aire de reproduction que dans les régions où les gels hivernaux sont fréquents. En France, l'hivernage est très régulier dans les principaux sites de reproduction. Des zones où l'espèce n'est pas nicheuse sont aussi très fréquentées en hiver (Bretagne, Landes, Alsace et région parisienne) ».

**Obstacles** : manque d'informations précises sur ce sujet.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Migration</b>												

■ période d'activité principale    ■ période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

Cet oiseau discret demeurant cantonné à la végétation palustre dense est difficilement observable du fait de l'inaccessibilité de son habitat et de ses mœurs. Son chant caractéristique est émis le plus fréquemment à l'aube et au crépuscule. Il est souvent le seul indice fiable de présence dont on dispose sur un site. En France, la période de chant maximale se situe entre mi-avril et mi-mai ».

La discrétion des femelles rend quasi impossible leur décompte. Les recensements portent sur le nombre de mâles chanteurs et non sur le nombre de couples reproducteurs.

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2473](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2473)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Butor-etoile.pdf>

- Plan national de restauration du Butor étoilé 2008-2012

<http://www.developpement->

[durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA\\_Butor\\_etoile\\_2008-2012.pdf](http://durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Butor_etoile_2008-2012.pdf)

- European Union Action Plan for Bittern (*Botaurus stellaris*)

[http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wild\\_birds/action\\_plans/docs/botaurus\\_stellaris.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wild_birds/action_plans/docs/botaurus_stellaris.pdf)

- Bittern, *Botaurus stellaris* factsheet. EU Wildlife and Sustainable Farming project. 2009.

<http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/Botaurus%20stellaris%20factsheet%20-%20SWIFI.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22697346>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Butor blongios, Blongios nain, *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1766)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2477](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2477)
- Busard des roseaux, *Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2878](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2878)
- Héron pourpré, *Ardea purpurea* (Linnaeus, 1766)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2508](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2508)
- Locustelle luscinioides, *Locustella luscinioides* (Savi, 1824)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4172](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4172)
- Lusciniolle à moustaches, *Acrocephalus melanopogon* (Temminck, 1823)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4180](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4180)
- Lusciniolle tachetée, *Locustella naevia* (Boddaert, 1783)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4167](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4167)
- Marouette poussin, *Porzana parva* (Scopoli, 1769)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3042](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3042)
- Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2481](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2481)
- Panure à moustaches, *Panurus biarmicus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4338](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4338)
- Râle d'eau, *Rallus aquaticus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3036](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3036)
- Rousserole turdoïde, *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4198](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4198)

#### Bibliographie consultée

- Gilbert G., Tyler G.A., Dunn C.J. & Smith K.W., 2005. Nesting habitat selection by bitterns *Botaurus stellaris* in Britain and the implications for wetland management. *Biological Conservation*, 124, pp. 547-553.
- Gilbert G., Tyler G.A., Dunn C.J., Ratcliffe N. & Smith K.W., 2007. The influence of habitat management on the breeding success of the Great Bittern *Botaurus stellaris* in Britain. *Ibis*, 149, pp. 53-66.
- Kushlan J.A. & Hafner H., 2000. Heron conservation. Academic Press, San Diego, 480 p.
- Polak M., 2007. Nest-site selection and nest predation in the Great Bittern *Botaurus stellaris* population in eastern Poland. *Ardea*, 95(1), pp. 31-38.
- Polak M., Kasprzykowski Z. & Kucharczyk, M., 2008. Micro-habitat nest preferences of the great bittern, *Botaurus stellaris*, on fishponds in central-eastern Poland. *Ann. Zool. Fennici*, 45, pp. 102-108.
- Poulin B., Lefebvre G. & Mathevet, R., 2005. Habitat selection by booming bitterns *Botaurus stellaris* in French Mediterranean reedbeds. *Oryx*, 39, pp. 265-274.

#### Informations sur la fiche

Version : mars 2016

##### ■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

##### ■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

##### ■ Citation proposée

Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Butor étoilé, *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

##### ■ Photo

Saxifraga – Mollet Martin

# Le Campagnol amphibie

*Arvicola sapidus* Miller, 1908  
Mammifères, Rongeurs, Muridés



Photo : Philippe Gourdain




Cette fiche propose une synthèse de la connaissance disponible concernant les déplacements et les besoins de continuités écologiques du Campagnol amphibie, issue de différentes sources (liste des références *in fine*).

Ce travail bibliographique constitue une base d'information pour l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Elle peut s'avérer, notamment, particulièrement utile aux personnes chargées d'élaborer les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). Le Campagnol amphibie appartient en effet à la liste des espèces proposées pour la cohérence nationale des SRCE<sup>1</sup>.

Pour mémoire, la sélection des espèces pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue repose sur deux conditions : la responsabilité nationale des régions en termes de représentativité des populations hébergées ainsi que la pertinence des continuités écologiques pour les besoins de l'espèce. Cet enjeu de cohérence ne vise donc pas l'ensemble de la faune mais couvre à la fois des espèces menacées et non menacées. Cet enjeu de cohérence n'impose pas l'utilisation de ces espèces pour l'identification des trames régionales mais implique la prise en compte de leurs besoins de continuités par les SRCE.

## Régions où l'espèce est proposée comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB



-  Région où l'espèce est absente ou très marginale
-  Région où l'espèce est présente mais **n'est pas proposée pour être retenue** comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB
-  Région où l'espèce est présente et **est proposée pour être retenue** comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB

<sup>1</sup> Liste établie dans le cadre des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui ont vocation à être adoptées par décret en Conseil d'Etat en 2012.

## POPULATIONS NATIONALES

### Aire de répartition

<p><b>Situation actuelle</b></p> <p><b>D'après :</b> Noblet, 2012 Noblet, 2005 SFPEM, 2012 UICN <i>et al.</i>, 2009</p>	<p>Le Campagnol amphibie est présent en France, en Espagne et au Portugal (Noblet, 2005). La France métropolitaine représente plus de 40 % de l'aire de répartition mondiale de cette espèce (com. pers. Rigaux, 2012).</p> <p>La France héberge la sous-espèce <i>Arvicola sapidus tenebricus</i> qui est également présente dans le Nord de l'Espagne. La sous-espèce nominale <i>A. s. sapidus</i> n'est présente qu'en Espagne et au Portugal (Noblet, 2005).</p> <p>La répartition française du Campagnol amphibie est limitée au sud-ouest d'une ligne reliant la Somme à l'Isère puis aux Alpes-Maritimes (Noblet, 2012 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Il est donc absent du Nord, de l'Est et de Corse (Noblet, 2005).</p> <p>Le Campagnol amphibie est classé « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature avec une tendance décroissante des populations (UICN Redlist, 2012). En France, l'espèce est classée dans la catégorie « Quasi menacée » de la liste rouge des Mammifères de métropole réalisée selon les critères UICN (UICN <i>et al.</i>, 2009). Néanmoins la situation de cette espèce en France reste encore mal connue (SFPEM, 2012).</p>
<p><b>Évolution récente</b></p> <p><b>D'après :</b> Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 Noblet, 2012 Noblet, 2005 SFPEM, 2012</p>	<p>Le Campagnol amphibie était mentionné comme étant la cible d'aucune menace par l'Atlas des mammifères sauvages de France de 1984 (<i>in</i> Noblet, 2005).</p> <p>En 1993, les autorités ont commencé à être alertées, comme en témoigne une plaquette du Ministère en charge de l'écologie éditée en 1993, qui mentionne la disparition des populations denses de Campagnol amphibie remplacé par le Rat musqué dans les années 1970 et 1980 (<i>in</i> Noblet, 2005).</p> <p>Différents experts et atlas départementaux ont permis petit à petit de souligner localement une raréfaction ou une disparition de l'espèce : dans la Nièvre (Atlas de 1994 <i>in</i> Noblet, 2005), en Deux-Sèvres (Atlas 1995-2000 <i>in</i> Noblet, 2005), en Seine-et-Marne (Atlas de 2000 <i>in</i> Noblet, 2005), dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Lozère, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire (Atlas de 1996 <i>in</i> Noblet, 2005) ou encore la Sarthe, la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine (com. pers. Beaucournu, date inconnue <i>in</i> Noblet, 2005).</p> <p>Un tour de table sur la situation du Campagnol amphibie en France et sur l'activité des associations locales a été effectué par l'association Nature et Humanisme (Noblet, 2006 <i>in</i> Noblet, 2012). Le constat global de ce tour de table est celui d'une régression de l'aire de répartition et de la densité des observations sur le terrain (<i>in</i> SFPEM, 2012). Cette situation est préoccupante car cette évolution a été très rapide et importante pour une espèce à forte productivité (<i>in</i> SFPEM, 2012).</p> <p>Face aux inquiétudes et aux incertitudes révélées par ce tour de table, concernant l'état des populations françaises du Campagnol amphibie, une enquête nationale quantitative a été lancée par la SFPEM en 2008 et qui continue jusqu'en 2012 (SFPEM, 2012). Cette enquête nationale possède deux grands objectifs : connaître la répartition la plus détaillée possible du Campagnol amphibie en France et dans le même temps estimer son niveau de fragmentation et l'évolution de ses populations à court et moyen terme (SFPEM, 2012). A ce jour, cette enquête a déjà permis d'améliorer considérablement les connaissances sur la situation de l'espèce en France (SFPEM, 2012). Plus de 2 500 données de présence postérieures à 2000 ont été récoltées dans 400 carrés de prospection standardisée (SFPEM, 2012). En attendant les résultats complets fin 2012, les premiers résultats sont peu rassurants (SFPEM, 2012) : malgré de fortes disparités régionales, l'espèce serait globalement peu commune et très peu abondante en France (Noblet, 2012).</p> <p>Le Campagnol amphibie semble donc être en déclin ces dernières décennies en France (SFPEM, 2012) et Noblet (2012) considère cette espèce comme probablement l'un des mammifères français les plus menacés. La situation serait cependant très variable selon les régions. Les premiers résultats montrent que le Campagnol amphibie serait manifestement absent de grandes zones géographiques et, dans les zones où il est présent, sa répartition serait généralement fragmentaire (Noblet, 2012). Les résultats complets de l'enquête nationale sont nécessaires avant de conclure (SFPEM, 2012).</p> <p>A noter que cette espèce paraît d'une manière générale décliner dans toute une partie de son aire de répartition (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010) : un déclin similaire à celui suspecté en France semble être aussi constaté en Espagne et au Portugal (SFPEM, 2012).</p>
<p><b>Phylogénie et phylogéographie</b></p> <p><b>D'après :</b> Centeno-Cuadros, 2009 Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b</p>	<p>Une étude génétique a été effectuée sur 130 localités entre la France et en Espagne sur la base de 228 échantillons récoltés (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b).</p> <p>Les résultats de l'étude mettent en évidence le fait que la Péninsule ibérique a joué le rôle de refuge pour le Campagnol amphibie lors des différentes périodes glaciaires passées (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b), déjà mis en évidence par Centeno-Cuadros dans sa thèse (2009). Les différentes glaciations ont donc à chaque fois conduit à l'existence plusieurs populations refuges ibériques isolées entre elles (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Néanmoins, sur le long terme, à l'échelle de l'ensemble des glaciations, les résultats de l'étude ne font pas apparaître d'isolement génétique marqué (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). La divergence phylogéographique des populations refuges fut en effet probablement tempérée pour deux raisons : des populations aux effectifs importants et une vitesse élevée de recolonisation ont impliqué que les différents refuges ont toujours été reconnectés durant les périodes interglaciaires,</p>

	<p>érodant ainsi les différenciations génétiques amorcées pendant les périodes glaciaires (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b).</p> <p>A ce jour, les différences phénotypiques que l'on peut constater chez le Campagnol amphibie ne semblent donc pas ressortir sur un plan génétique et ne correspondent pas à des lignées intraspécifiques distinctes (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Au sein de l'espèce, il n'y a donc pas réellement de structuration génétique forte constatée aujourd'hui (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b).</p> <p>Toutefois, l'étude parvient à mettre en évidence sept « groupes » génétiques à l'échelle de l'aire de répartition (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Les échantillons prélevés en France définissent un groupe unique et distinct des autres, ce qui conclut que les populations françaises de Campagnol amphibie présentent une faible diversité génétique (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Seuls les échantillons prélevés dans les Pyrénées orientales définissent un second groupe distinct, à cheval sur les Pyrénées françaises et espagnoles (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Les cinq autres groupes génétiques identifiés concernent uniquement l'Espagne et le Portugal (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b).</p> <p>L'étude fait ressortir une colonisation récente du Campagnol amphibie depuis l'Espagne vers la France, datée il y a environ 62 000 ans, soit avant la fin de la dernière glaciation (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). L'étude met donc en évidence un franchissement des Pyrénées par l'Est par le Campagnol amphibie de la même manière que ce qui est observé chez de nombreuses espèces ayant trouvé refuge dans Péninsule ibérique (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Les Pyrénées ne semblent donc pas constituer une barrière absolue pour le Campagnol amphibie (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b). Le Campagnol amphibie comme beaucoup d'espèce a donc progressé vers le Nord au fur et à mesure du retrait des glaces (Centeno-Cuadros <i>et al.</i>, 2009b).</p>
<b>Sédentarité/Migration</b>	
<b>Statut de l'espèce</b>	Aucune référence n'indique que le Campagnol amphibie pourrait effectuer des migrations annuelles, cette espèce semble donc être totalement sédentaire dans notre pays.
<b>ÉCHELLE INDIVIDUELLE</b>	
<b>Habitat et occupation de l'espace</b>	
<p><b>Habitat de l'espèce</b></p> <p><b>D'après :</b> Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 Duquet &amp; Maurin, 1992 Noblet, 2012 Noblet, 2005 Quéré &amp; Le Louarn, 2011</p>	<p>Le Campagnol amphibie fréquente les ruisseaux, rivières, canaux, étangs, lacs, marais, mares (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2005 ; Noblet, 2012 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Il habiterait toutefois préférentiellement les eaux stagnantes ou à faible courant (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2012). Les eaux saumâtres ne lui sont pas défavorables (Quéré &amp; Le Louarn, 2011). On le rencontre également dans les terres cultivées (Quéré &amp; Le Louarn, 2011).</p> <p>Le Campagnol amphibie peut en réalité habiter tous les milieux aquatiques et humides à végétation hydrophile (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Noblet, 2005 ; Noblet, 2012 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011) du moment que cette végétation est suffisamment dense pour lui procurer un couvert et suffisamment herbacée pour lui procurer de la nourriture (com. pers. Rigaux, 2012).</p> <p>Le Campagnol amphibie creuse ses terriers dans les berges des milieux qu'il fréquente (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2005 ; Noblet, 2012 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Une ou plusieurs entrées (6 cm de diamètre) peuvent être submergées (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2012 ; Noblet, 2005 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Il peut aussi confectionner des nids cachés dans la végétation des berges au-dessus de l'eau, notamment en terrain marécageux (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Noblet, 2005 ; Noblet, 2012).</p>
<p><b>Taille du domaine vital</b></p> <p><b>D'après :</b> Rigaux <i>et al.</i>, 2009a</p>	<p>Le domaine vital d'un Campagnol amphibie varie selon la configuration spatiale du milieu propice ; il peut ainsi correspondre à une zone linéaire (portion de cours d'eau et de ses berges) comme à une zone non linéaire (réseau de petits étangs par exemple) (Rigaux <i>et al.</i>, 2009a).</p> <p>Dans un inventaire de Campagnol amphibie par piégeage réalisé par le Groupe mammalogique d'Auvergne (GMA), le linéaire moyen régulièrement fréquenté par un individu adulte est de l'ordre de 80 à 150 m (Rigaux <i>et al.</i>, 2009a). La plus grande distance observée entre deux recaptures d'un individu est de 200 m (Rigaux <i>et al.</i>, 2009a). La distance la plus faible de recapture régulière (avec un taux de recapture élevé) est de 40 m et concerne un jeune (Rigaux <i>et al.</i>, 2009a).</p> <p>En milieu surfacique, la zone fréquentée par un individu adulte de Campagnol amphibie semble être d'au moins 3 600 m<sup>2</sup> (Rigaux <i>et al.</i>, 2009a).</p>
<b>Déplacements</b>	
<p><b>Modes de déplacements et milieux empruntés</b></p> <p><b>D'après :</b> Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 Duquet &amp; Maurin, 1992 Noblet, 2012 Noblet, 2005 Quéré &amp; Le Louarn, 2011</p>	<p>Le Campagnol amphibie est une espèce semi-aquatique (Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2012). Il ne présente néanmoins pas d'adaptation particulière à cette vie semi-aquatique hormis une possibilité d'apnée de plusieurs minutes (Noblet, 2012 ; Noblet, 2005 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Il est donc tout à fait capable de plonger et de rester sous l'eau quelques instants (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2005 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011).</p> <p>Le Campagnol amphibie nage également très bien en surface (Aulagnier <i>et al.</i>, 2010 ; Duquet &amp; Maurin, 1992 ; Noblet, 2012 ; Noblet, 2005 ; Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Pour ce faire, il utilise ses quatre pattes (Quéré &amp; Le Louarn, 2011).</p> <p>A terre, il circule dans des cheminements bien déterminés (Quéré &amp; Le Louarn, 2011). Il parvient à creuser des</p>

	coulées, soit dans la végétation haute, soit le long des racines et des berges (Quéré & Le Louarn, 2011). Il peut même se faire un nid dans la végétation parmi les plantes aquatiques et regagner l'entrée submergée d'un terrier en marchant sur le fond vaseux d'un étang (Quéré & Le Louarn, 2011).
<b>Déplacements liés au rythme circadien (cycle journalier)</b>  <b>D'après :</b> Aulagnier <i>et al.</i> , 2010 Duquet & Maurin, 1992 Noblet, 2012 Quéré & Le Louarn, 2011	Le Campagnol amphibie est une espèce à la fois diurne et nocturne (Aulagnier <i>et al.</i> , 2010 ; Duquet & Maurin, 1992 ; Noblet, 2012 ; Quéré & Le Louarn, 2011) mais plus active de nuit que de jour (com. pers. Rigaux, 2012). Les périodes privilégiées d'activité sont cependant très variables selon les individus et selon les régions (com. pers. Rigaux, 2012). Dans l'ouest de la France, l'animal serait davantage diurne (Noblet, 2012). Pour certains auteurs, ses pics d'activité se situeraient même en fin de matinée et en première moitié d'après-midi, avec deux périodes de repos principales en milieu de journée et au crépuscule (Noblet, 2012 ; Quéré & Le Louarn, 2011). Il pourrait également exister une variation saisonnière de l'activité circadienne avec des animaux plus actifs à l'aube en été (Quéré & Le Louarn, 2011).
<b>Déplacements liés au rythme plurircadien</b>	Aucune information.
<b>Déplacements liés au rythme circanien (cycle annuel)</b>  <b>D'après :</b> Duquet & Maurin, 1992 Noblet, 2012 Noblet, 2005 Pita <i>et al.</i> , 2010 Quéré & Le Louarn, 2011 Rigaux & Charruau, 2007	Le Campagnol amphibie est actif en été comme en hiver (Duquet & Maurin, 1992 ; Noblet, 2012). La délimitation de la période de reproduction est très variable selon les auteurs. La saison de reproduction se situerait de mars à octobre (Duquet & Maurin, 1992 ; Noblet, 2012 ; Noblet, 2005) ou plus souvent d'avril à septembre (Quéré & Le Louarn, 2011). Les mâles pourraient néanmoins garder une activité sexuelle toute l'année (Quéré & Le Louarn, 2011), avec par exemple une reproduction possible en hiver lorsque ceux-ci sont doux (Rigaux & Charruau, 2007). D'autres auteurs rapportent quant à eux qu'il existe un maximum de reproduction en automne et au printemps et que la reproduction est totalement absente en été ((Fedriana <i>et al.</i> , 2007 ; Roman, 2007) <i>in</i> Centeno-Cuadros <i>et al.</i> , 2011). Selon les mêmes auteurs, les déplacements en saison sèche sont de toutes les façons rares au sein des milieux occupés. Le Campagnol amphibie est essentiellement monogame même si des stratégies de reproduction multiples peuvent être constatées (Pita <i>et al.</i> , 2010). L'accouplement a lieu dans l'eau ou à proximité immédiate (Noblet, 2012). La gestation dure 3 semaines et on compte 3 à 4 portées par an avec une moyenne de 3,5 petits par portée (Noblet, 2012 ; Noblet, 2005 ; Quéré & Le Louarn, 2011). La longévité observée est de 2 à 4 ans (Duquet & Maurin, 1992 ; Noblet, 2012 ; Noblet, 2005).
<b>ÉCHELLE POPULATIONNELLE</b>	
<b>Organisation des individus au sein d'une population</b>	
<b>Territorialité</b>  <b>D'après :</b> Noblet, 2012 Noblet, 2005 Pita <i>et al.</i> , 2010 Quéré & Le Louarn, 2011 Rigaux <i>et al.</i> , 2009a	Le Campagnol amphibie vit en petits groupes familiaux (Noblet, 2012 ; Noblet, 2005). Il est possible de supposer que les zones fréquentées ou régulièrement exploitées par un individu constituent pour lui un territoire. Cette espèce dépose en effet des crottes en monticules servant de marquage (Quéré & Le Louarn, 2011). Toutefois, il n'est pas évident que le Campagnol amphibie défende réellement un territoire contre des individus de la même espèce (Rigaux <i>et al.</i> , 2009a).  Pita <i>et al.</i> (2010) indiquent que les territoires de Campagnol amphibie peuvent se chevaucher, surtout en période sèche, à la fois entre conspécifiques et avec d'autres espèces de rongeurs (Pita <i>et al.</i> , 2010). Ces chevauchements semblent par contre toujours concerner la périphérie des territoires, alors qu'une zone « cœur » reste, elle, toujours individualisée (Pita <i>et al.</i> , 2010).
<b>Densité de population</b>  <b>D'après :</b> Aulagnier <i>et al.</i> , 2010 Centeno-Cuadros <i>et al.</i> , 2011 Noblet, 2012 Noblet, 2005 Quéré & Le Louarn, 2011 Rigaux & Christianne, 2008 Rigaux <i>et al.</i> , 2009a Rigaux <i>et al.</i> , 2009b	Dans de bonnes conditions, la densité locale, à l'échelle d'un site de présence de 100 m de long, peut atteindre 5 individus (Noblet, 2005 ; Noblet, 2012 ; Quéré & Le Louarn, 2011). Dans l'étude menée par le GMA (2009), la densité observée va de 2 à 2,7 individus adultes pour 100 m de linéaire occupé par l'espèce et de 0,3 à 1,2 individus adultes pour 100 m de linéaire prospecté. En mesure surfacique, Centeno-Cuadros <i>et al.</i> (2011), dans leur étude menée en Espagne, constatent une densité globale de 5 à 10 individus par km <sup>2</sup> , à l'échelle d'un secteur au sein duquel les sites de présence sont ensuite ponctuels. La stabilité des densités dans le temps est variable selon les auteurs : pour certains auteurs les densités du Campagnol amphibie ne seraient pas soumises à des fluctuations saisonnières des effectifs de populations (Aulagnier <i>et al.</i> , 2010) et pour d'autres, des cycles de fluctuation longue durée (plus de 10 ans) ne seraient pas à exclure (Quéré & Le Louarn, 2011). En Auvergne, l'espèce a fait l'objet d'un suivi dans le bassin versant de la Sioule. Rigaux & Christianne (2008) et Rigaux <i>et al.</i> (2009a) constatent ainsi que des tronçons de rives peuvent être désertés d'une année sur l'autre si leur faciès se modifie (évolution de la végétation, bouleversement anthropique...) ; cela peut également être le cas sans qu'une cause n'ait pu être mise en évidence. Au bout des trois années de suivi effectués, Rigaux <i>et al.</i> (2009b) constatent que 71 % des tronçons suivis (n=66) sont stables, c'est-à-dire restent occupés ou restent inoccupés pendant les 3 ans. Ces résultats vont donc dans le sens d'une instabilité de l'occupation par le Campagnol amphibie, ceux-ci pouvant ne pas être occupés chaque année et/ou être colonisés temporairement ou non.
<b>Minimum pour une population viable</b>	
<b>Surface minimale pour une population</b>	Aucune information.



Espèce protégée

# Chevalier guignette

*Actitis hypoleucos* (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **NT** – Quasi menacée (listé *Actitis hypoleucos*)

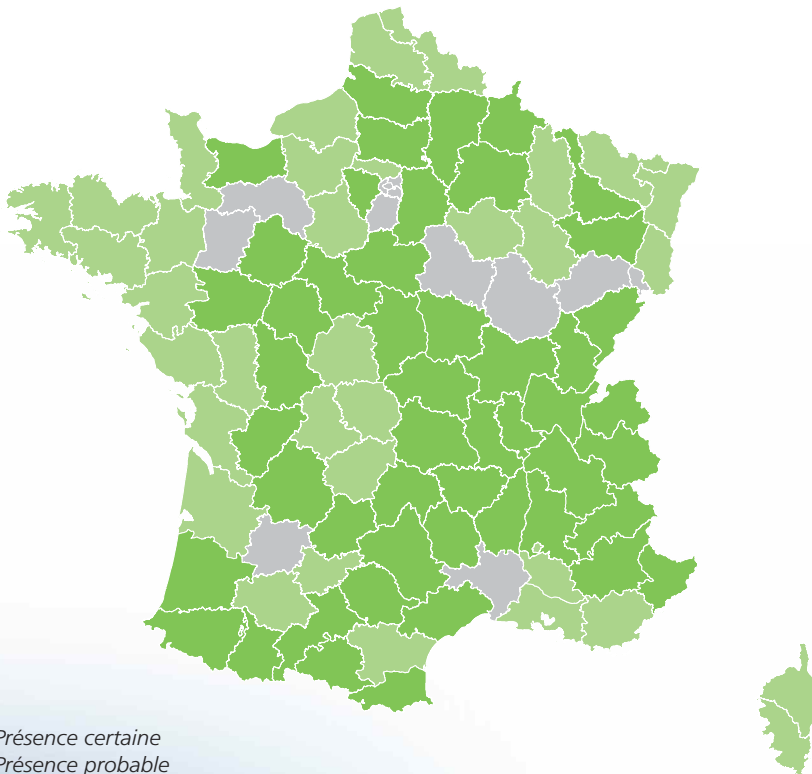
## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Chevalier guignette interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

📖 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux  
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mis-e-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

## Habitats

### ■ Généralités

« Le Chevalier guignette est une espèce paléarctique qui se reproduit depuis les côtes européennes de l'océan Atlantique (Irlande, Espagne) jusqu'au Kamtchatka et au Japon à l'est. En Europe, l'espèce est un oiseau nicheur caractéristique des rivières à lit mobile dans leurs secteurs de « tressage », lesquels se situent généralement en moyenne montagne et plus rarement en plaine ». En dehors de la période de reproduction, il fréquente diverses zones humides telles que les cours d'eau, les estuaires, les marais, les mares, les lagunes ou les côtes maritimes. Cependant, il a une préférence pour les cours d'eau avec des bancs de galets ou des rives sablonneuses.

« Les hivernants français dont l'origine reste inconnue, fréquentent surtout la Bretagne, le littoral atlantique jusqu'à la frontière espagnole et les bords de la Loire. Le reste du pays paraît occupé irrégulièrement ou occasionnellement selon les régions ».

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction :** le nid du Chevalier guignette « est toujours situé à l'écart du cours d'eau, sur un sol sec ». La zone de tressage où il vit « comporte des bancs de matériaux alluvionnaires allant de la taille du bloc à celle de sables grossiers avec comme caractéristique commune une couverture herbacée, voire arbustive, clairsemée, indispensable à l'installation du nid. Le Chevalier guignette peut nicher également sur des gravières dans leurs tous premiers stades de colonisation végétale, des barrages à niveau variable, des canaux, voire les berges endiguées de fleuves. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos :** « en période internuptiale, tous les types de milieux humides sont fréquentés, exceptés les marais à grands héliophytes et les grandes vasières plates. Les bords des cours d'eau sont cependant préférés » .

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation :** « les larves et les imagos de coléoptères, diptères et lépidoptères constituent les proies les plus fréquentes, suivies des hémiptères, orthoptères et de bien d'autres insectes. Les araignées, les myriapodes, les petits crustacés et mollusques sont également recherchés. Accessoirement des vers, des têtards ou de petits poissons et grenouilles peuvent compléter le menu. La consommation d'éléments végétaux paraît marginale ». En hiver, le régime alimentaire est plus orienté sur les petits crustacés et mollusques.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
17.2	Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	B2.1	Laisses de mer des plages de galets
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
-	-	C2	Eaux courante de surface
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce	J5.4	Eaux courantes très artificielles non salées
13.2	Estuaires	X01	Estuaires
21	Lagunes	X02	Lagunes littorales salées



## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital :** « les densités des nicheurs varient significativement selon les cours d'eau [...]. Dans l'aire de distribution de l'espèce [elle] atteint en moyenne un couple par kilomètre de rivière ou de rive lacustre » . « Les liens sociaux sont nettement marqués uniquement en période de migration, notamment lors des rassemblements vespéraux très bruyants qui peuvent compter plusieurs dizaines d'oiseaux » .

**Déplacements :** le Chevalier guignette est un migrateur partiel. Il réalise sa migration de nuit, seul ou en petit groupes. Certains oiseaux hivernent en France, mais la majorité quitte le nord-est de l'Europe pour le bassin méditerranéen et l'Afrique subsaharienne.

**Obstacles :** manque d'informations précises à ce sujet.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Migration</b>	Europe du Sud Afrique										Europe du Sud Afrique	

■ période d'activité principale    ■ période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

« Le vol particulier du Chevalier guignette facilite d'emblée son identification. L'espèce se déplace le plus souvent au ras de l'eau, les ailes arquées vers le bas avec des séries de battements nerveux et rythmés, interrompus par de brèves pauses » . « En période internuptiale, le Chevalier guignette se manifeste vocalement par des sifflements rapides, clairs et sonores émis surtout en vol, mais également posé » . À partir de la ponte, les individus deviennent très discrets et le nid est « habituellement bien dissimulé dans la végétation ou sous un buisson » . Les individus sont observés « le plus souvent seuls, rarement en petits groupes lâches » et peuvent être observés « en activité alimentaire, parcourant avec agilité les bordures d'eau à la recherche de proies en hiver et lors des migrations » .

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2616](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2616)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Chevalier-guignette.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22693264/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Chevalier grivelé, *Actitis macularius* (Linnaeus, 1758)

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3958](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3958)

- Cincle plongeur, *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758)

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3958](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3958)

- Cygne tuberculé, *Cygnus olor* (Gmelin, 1803)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2706](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2706)

- Petit gravelot, *Charadrius dubius Scopoli, 1786*

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3136](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3136)

- Chevalier culblanc, *Tringa ochropus* Linnaeus, 1758

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2603](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2603)

### Bibliographie consultée

Arcas J., 2004. Diet and prey selection of Common Sandpiper *Actitis hypoleucos* during winter. *Ardeola* 51, 203–213.

Balmori, A., 2005. Stopover ecology and divers migratory strategies use in the Common Sandpiper (*Actitis hypoleucos*). *Ardeola* 52, 319–331.

Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou, P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 pages

Dougall T.W., Holland P.K. & Yalden D.W., 2014. The population biology of Common Sandpipers in Britain. *British birds* 103, 100–114.

### Informations sur la fiche

Version : mars 2016

#### ■ Rédaction

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

Loury P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Chevalier guignette, *Actitis hypoleucos* Linnaeus, 1758. Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

Siblet Jean-Philippe

# Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)

(Source : <http://www.oiseaux.net>)

## Description identification

Limicole ventru de taille moyenne de la famille des bécassins (anciennement limnodromes) qui peut être assez facilement confondu avec le Chevalier sylvain principalement en raison de son dessus sombre finement tacheté et de son croupion blanc. Mais alors que le culblanc présente un croupion d'un blanc éclatant frappé de quelques larges bandes noires, ce caractère est moins évident chez le sylvain. Le chevalier culblanc présente une tête et une poitrine foncées striées de gris clair. Parmi les sept espèces de chevaliers résidant dans la zone européenne, c'est le seul dont le dessous des ailes soit noir. Un court demi-sourcil relie le long bec droit et sombre à l'œil qui est cerclé de blanc. (Chez le sylvain, le sourcil est entier, passe au-dessus de l'œil et se poursuit jusqu'à l'oreille). Le ventre est blanc pur, sans taches. Les pattes, assez courtes, sont d'une teinte verdâtre (ocre vif à jaune, et plus longues chez le sylvain). Alors qu'au sol, le chevalier culblanc peut sembler bien sombre, il laisse en revanche largement paraître en vol les teintes claires de son abdomen et du dessous de sa queue.

## Statuts

Scope	Nom	Catégorie	Critère
Monde	Liste rouge mondiale de l'UICN (évaluation 2016)	LC	
Europe	Liste rouge européenne de l'UICN 2015	LC	
France	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (de passage) (2011)	LC	
France	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)	NA	c
Régions	Liste rouge régionale Oiseaux d'Auvergne (2016)	NT	EN (D) (-2)
Régions	Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne (2015)	DD	
Régions	La Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin (2015)	VU	EN (D) (-1)
Régions	La Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin (2015)	CR	D

## Habitat

Pendant la saison de nidification, il fréquente les marais et les tourbières boisées de la taïga, les forêts humides de divers types, les fourrés de saules. On le rencontre souvent le long des fossés de drainage, en zone marécageuse, un type de milieu utilisé par d'autres limicoles mais pas avec une telle régularité. En hiver, à l'intérieur des terres, on le trouve surtout dans les vasières des étangs et des marais, dans divers lieux d'eau douce tels que les rivières, les lacs et les petites mares. Le long du littoral, il s'installe sur les digues, les bassins de lagunage et les criques de marée basse abritées.

## Comportement traits de caractère

Le chevalier culblanc est un migrateur hâtif. Les femelles sont les premières à entamer la migration dès le début du mois de juin. Elles sont suivies par les mâles puis par les juvéniles qui sont les derniers à partir en juillet-août. Nicheurs dans le nord-est de l'Europe, ces oiseaux hivernent dans le sud de l'Angleterre, en France surtout dans la partie nord, au Maroc, le long des côtes de la Méditerranée et jusqu'en Afrique Centrale. Le mouvement inverse de retour vers la Scandinavie et la

Russie a lieu graduellement de mars à mai. Le chevalier blanc se rencontre généralement seul ou en couple. Toutefois, des rassemblements plus importants peuvent avoir lieu sur les lieux de passages privilégiés. Il se mêle peu aux autres limicoles sauf au Chevalier gambette. **Le vol** : C'est une espèce très farouche qui est le plus souvent observée quand il s'envole, prenant très rapidement de l'altitude et s'éloignant très rapidement en zigzag comme une Bécassine des marais.

### **Alimentation mode et régime**

Son alimentation est presque exclusivement composée d'invertébrés. En hiver, il picore dans la vase ou en eau peu profonde, sans jamais s'aventurer loin des rives. On l'observe en bordure de marais salants, fouillant les rigoles ou les vasières à la recherche d'annélidés, de mollusques ou de crustacés. Au printemps, sur son site de nidification, il tire ses ressources de son environnement forestier humide. Son régime est alors principalement constitué d'insectes et d'araignées.

### **Reproduction nidification**

Il s'accouple dans les terrains marécageux, pourvus en pins et en bouleaux épars. Ce dernier détail est très important car son mode de nidification arboricole est unique parmi les échassiers de rivage. A vrai dire, l'oiseau ne construit pas son nid, il dépose ses œufs dans un ancien nid d'une autre espèce : pigeon, grive ou écureuil de préférence. La ponte est constituée de 4 œufs olive taché de brun-roux dont l'incubation qui dure entre 20 et 23 jours est assurée principalement par la femelle. La disposition des 4 œufs coniques, dont le bout pointu est tourné vers le centre du nid, est typique des limicoles. S'ils étaient disposés différemment, la couvaison serait moins efficace.

# Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)

(Source : <http://www.oiseaux.net>)

## Description identification

En plumage éclipse, les deux partenaires sont identiques. En plumage frais, le capuchon, le manteau et le dos sont chamois-fauve, largement striés de noir. Le manteau et les côtés du cou sont plus roussâtres. Le croupion roux sans marques se fond dans les sous-caudales brun sombre par le biais de bordures chamois. Les juvéniles sont semblables aux adultes. Cependant l'ensemble des motifs et des bordures sont moins nets ou plus étroits. L'iris est plus brun et plus terne, le bec plus pâle, plus jaunâtre sur toute sa surface.

## Statut

	Nom	Catégorie	Critère
Liste rouge mondiale de l'UICN	(évaluation 2017) (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))	LC	
Liste rouge européenne de l'UICN	2015 (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))	LC	
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		VU	A2b
Liste rouge régionale Oiseaux d'Auvergne (2016) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		NA	
Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne : Oiseaux nicheurs (2015) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		LC	
Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne (2015) (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))		LC	
Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne (2015) (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))		NA	b
Liste rouge des oiseaux nicheurs de la région Centre (2013) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		NA	
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île de France (2012) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		NA	b
Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs Languedoc Roussillon (2015) (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))		LC	VU (B1b(v)c(i,ii,iv)) (-2)
Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (2015) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		VU	
Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire (2014) (listé <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810))		LC	
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2013) (listé <i>Cisticola juncidis</i> )		LC	

## Habitat

Les Cisticoles des joncs habitent les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Ils s'installent très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages. On les trouve aussi sur les côtes pourvues de salicorne herbacées, en marge des vasières, dans les champs de riz. Ce sont des oiseaux qui vivent la plupart du temps à basse altitude, mais on peut les trouver jusqu'à 2 100 mètres en Inde.

## Comportement traits de caractère

Les Cisticoles des joncs vivent seules ou en couples, mais, en dehors de la saison de reproduction, il leur arrive également de se regrouper en bandes lâches. Elles sont assez difficiles à observer car elles ont l'habitude de séjourner à terre dans les longues herbes. Très prudents pendant la saison de nidification, les mâles s'installent couramment pour chanter sur des perchoirs exposés comme les tiges des grandes herbes, le sommet des buissons ou des fils télégraphiques. Les cisticoles répugnent à jaillir du couvert quand elles sont dérangées. La plupart du temps, elles effectuent un vol court et bas avant de plonger vers les herbes. Elles se déplacent à la manière d'une souris, en rampant dans la végétation haute et elles restent immobiles si elles se sentent menacées. Leur vol est caractéristique, court mais actif.

## Alimentation mode et régime

La Cisticole des joncs est insectivore mais elle ne dédaigne pas pour autant les petites graines des plantes palustres. Quand elle se déplace dans les joncs, elle recherche assidûment les araignées et évidemment elle ne s'empare jamais d'une toile d'araignée pour faire son nid sans en avoir dévoré le propriétaire. Les insectes sont capturés dans la végétation, à terre, mais rarement dans les airs.

## **Reproduction nidification**

Les oiseaux se préparent à nicher dès la première quinzaine de mars. Les mâles rejoignent un lieu proche du perchoir de la femelle. Ils la poursuivent d'un vol rapide et commencent à construire un nid caractéristique et élaboré.

L'opération de construction du nid dure entre 8 et 10 jours.

La première ponte commence à la fin du mois de mars mais parfois uniquement en avril, car les oisillons sont très sensibles au froid à l'humidité qui règne encore à ces mois-là. Elle comprend 4 à 5 œufs de couleur variable, blancs, rosâtre pâle, verdâtres. Les pontes suivantes n'en contiennent que trois. La femelle pond un œuf par jour jusqu'à ce que la couvée soit complète. Elle incube seule mais son partenaire reste à proximité. 12 jours après la ponte du dernier œuf, les petits naissent. Trois couvées ont lieu par saison, la première en avril, la deuxième en juin et la troisième en août, presque toujours à la fin du mois. Pour cette dernière, les Cisticoles des joncs utilisent le nid des deux couvées précédentes.

## **Distribution**

La Cisticole des joncs est présente sur trois continents : l'Europe, l'Afrique et l'Asie, mais dans des zones bien limitées. En Europe, on peut surtout l'observer en France, dans la péninsule ibérique, en Italie et en Grèce.

## *Emys orbicularis* (L., 1758)

### La Cistude d'Europe, la Tortue boueuse, la Tortue bourbouse

Reptiles, Chéloniens, Émydés

Parmi la dizaine de sous-espèces identifiées, trois sont présentes en France (*Emys orbicularis orbicularis*, *Emys orbicularis lanzai*, *Emys orbicularis galloitalica*) ; on observe des formes intermédiaires entre certaines sous-espèces.

### Description de l'espèce

Tortue d'eau douce.

Poids moyen de l'adulte : 400 à 800 g.

Carapace aplatie (hydrodynamique) de forme ovale mesurant de 10 à 20 cm pour l'adulte, tandis que celle du jeune à l'éclosion ne mesure que 2 à 3 cm.

Carapace noirâtre à brun foncé avec, souvent, de fines taches ou stries jaunes ; plastron jaune plus ou moins taché de brun ou de noir, mobile chez l'adulte ; tête et cou ornés de taches jaunes.

Pattes palmées pourvues de fortes griffes (5 sur antérieures, 4 sur postérieures) ; queue longue et effilée.

Dimorphisme sexuel : queue des femelles plus courte (8 à 8,5 cm contre 9 cm chez le mâle adulte) et plus étroite à la base, carapace plus ronde ; plastron légèrement concave et taille plus petite chez les mâles.

### Confusions possibles

Parmi les autres tortues présentes en France métropolitaine, des confusions sont possibles avec les deux espèces suivantes :

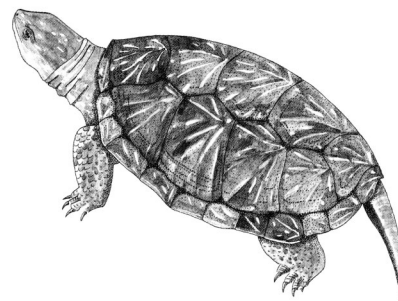
- l'Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) : cette tortue présente en Afrique du Nord et en Espagne n'est connue en France que dans certains points du Languedoc-Roussillon ; elle se distingue de la Cistude d'Europe par une couleur générale verdâtre, la présence de stries jaunes distinctives sur le cou et la présence d'un pont osseux entre la carapace et le plastron ;

- la Tortue à tempes rouges ou Tortue « de Floride » (*Trachemys scripta elegans*) : observée dans 93 des 96 départements de France, elle se différencie de la Cistude notamment par la présence de taches temporales rouges.

### Caractères biologiques

#### Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte entre 8 et 15 ans chez les mâles, entre 10 et 18 ans voire plus (20 ans ?) chez les femelles. L'accouplement s'effectue de mars à octobre avec un maximum en avril-mai. La ponte a lieu principalement en mai-juin-juillet sur des sols chauds, exposés au sud (non inondables, sableux ou sablo-limoneux, bien dégagés), à une distance du point d'eau pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres. La Cistude pond de 3 à 13 œufs, généralement 8 ou 9, dans un trou profond d'une dizaine de centimètres qu'elle creuse avec ses pattes arrière. La femelle peut effectuer une ponte principale et une



ponte complémentaire (notamment en cas de perturbation) ; certaines femelles semblent ne pas se reproduire tous les ans.

Les jeunes naissent à l'automne après un développement embryonnaire de deux à quatre mois ; en cas de conditions météorologiques défavorables, la naissance peut ne s'effectuer qu'au printemps suivant. Le sexe est déterminé génétiquement mais aussi en partie par la température lors de l'une des phases de l'incubation (température < 28°C : mâles ; > 29°C : femelles ; à 28,5°C : 50% de mâles et 50% de femelles). Le sexe ratio est généralement en faveur des femelles (rapport mâles/femelles proche de 0,5). On estimerait à 1 chance sur 100 les probabilités d'un jeune d'atteindre l'âge adulte.

L'espérance de vie serait de 40 à 60 ans, voire plus de 100 ans en captivité.

#### Activité

La Cistude hiverne d'octobre à mars sous la vase (dans les étangs, en bord de roselière le plus souvent) ; elle sort de l'hivernage dès les premiers jours d'insolation continue, à partir de fin février. Dans le Midi, en cas de grande chaleur ou de sécheresse, la tortue utilise un terrier dans la berge ou s'enfonce dans la vase en attendant la pluie (estivation).

C'est une espèce essentiellement diurne. Elle prend des bains de soleil au bord de l'eau (ex. : roselière mais aussi pierre, branchage, tronc d'arbre, etc.) quand la température de l'air est supérieure de 4°C à celle de l'eau ; son optimum thermique est de 25°C. Farouche et discrète, elle plonge au moindre dérangement ou si la température de l'air varie de manière importante. Elle passe la nuit dans l'eau, immobile, pattes et tête pendantes.

La Cistude est une espèce sédentaire qui passe la majeure partie de son cycle de vie dans l'eau. Elle se déplace de 40 à 80 m par jour en moyenne dans un étang mais peut migrer naturellement ou en cas de « catastrophe » (ex. : assec estival de l'étang) vers un autre point d'eau situé à plusieurs centaines de mètres ; les mâles sont plus mobiles (déplacements parfois supérieurs à 1 km).

Elle ne défend pas de territoire mais on observe cependant des compétitions entre mâles lors de la période de reproduction. Le territoire de vie existe (ex. : partie d'un étang) mais il est fluctuant, l'animal pouvant changer d'emplacement (ex. : autre partie de l'étang ou autre étang).

Il n'existe pas d'organisation sociale particulière mais, bien qu'indépendant, l'animal supporte bien la vie en commun.

## Régime alimentaire

La Cistude est presque exclusivement carnivore. Elle se nourrit dans l'eau, principalement dans la végétation à myriophylles (*Myriophyllum spicatum*) et nénuphars (*Nuphar lutea*, *Nymphaea alba*), mais aussi dans la roselière.

Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes, de mollusques aquatiques, de crustacés et de leurs larves. Occasionnellement, elle peut se nourrir de poissons malades ou morts, d'œufs de poissons, d'œufs et de têtards de batraciens, de sangsues, etc. Exceptionnellement, la Cistude peut s'alimenter d'oisillons ou de petits rongeurs qu'elle entraîne sous l'eau, noie et déchiquette.

## Caractères écologiques

La Cistude habite généralement les zones humides ; on la trouve de préférence dans les étangs, mais aussi dans les lacs, marais d'eau douce ou saumâtre, mares, cours d'eau lents ou rapides, canaux, etc. Elle affectionne les fonds vaseux - ou rocheux en Provence et en Corse - où elle trouve refuge en cas de danger ou pendant l'hivernation et l'estivation. La présence d'une bordure plus ou moins étendue de roseaux (*Phragmites australis*) ou de joncs (*Juncus* spp.), de végétation aquatique flottante est de même recherchée. Elle apprécie les endroits calmes et ensoleillés, à l'abri des activités humaines, en particulier la roselière jeune où elle peut se chauffer sans avoir à se réfugier dans l'eau constamment.

## Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

3170 - \* Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.3417) : **habitat prioritaire**

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11 x (22.31 x 22.32))

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13)

## Répartition géographique

L'aire de répartition de la Cistude s'étend de nos jours de la mer d'Aral, du Kazakhstan, de la mer Caspienne jusqu'à la Turquie et l'Europe de l'Est (Ukraine, Crimée, Roumanie, Hongrie, Biélorussie, Russie, Pologne) jusqu'en Lituanie, et dans le nord-est de l'Allemagne. Dans le sud, on la trouve en péninsule Ibérique, aux îles Baléares, dans le sud et au centre de la France où les populations sont isolées, en Corse, Sardaigne, dans la vallée du Pô, les Apennins, en Sicile, dans les Balkans, mais aussi en Afrique du Nord.

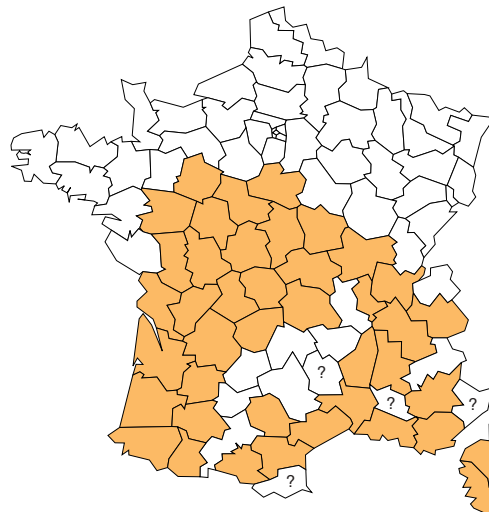
En Europe centrale, la répartition est assez incertaine dans la mesure où il est probable que les populations d'origine soient éteintes et que les observations concernent uniquement des individus échappés de captivité ou réintroduits.

En France, son aire de répartition « naturelle » se situe au sud d'un arc de cercle joignant Rochefort, la Brenne, l'Allier et la région lyonnaise. Au nord de cette limite, les observations concerneraient des individus échappés de captivité.

Les populations françaises les plus connues se trouvent :

- dans le Centre et l'Ouest : principales populations en Brenne (Indre) et dans le marais de Brouage (Charente-Maritime) ; ces populations semblent stables ;
- en Corse : surtout littorale, essentiellement dans les étangs de la côte orientale (étang de Biguglia, plaine d'Aléria, étang de Palo, étangs côtiers de Porto-Vecchio) ;
- dans le Midi : deux grands noyaux en basse vallée du Rhône (Camargue et marais adjacents) et dans le Var (massifs des Maures et Esterel) ; populations relictuelles dans le Gard, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse.

La Cistude affectionne les zones de faible altitude ; cependant, des observations ont été rapportées en France jusqu'à 500 m dans le Var et 600 m en Corse.



■ Observé entre 1990 et 1999  
 ? Présence à confirmer

## Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Espèce de reptile protégée au niveau national en France (art. 1<sup>er</sup>)

Cotation UICN : Monde : faible risque (quasi menacé) ; France : vulnérable

## Présence de l'espèce dans des espaces protégés

L'espèce est présente sur au moins 10 réserves naturelles et sur 22 sites du Conservatoire du littoral.

## Évolution et état des populations, menaces potentielles

### Évolution et état des populations

La Cistude est la tortue qui possédait l'aire de répartition la plus nordique. On trouve des traces de sa présence en Europe du Nord d'où elle a aujourd'hui disparu suite aux changements climatiques depuis la période Atlantique. Plus récemment, elle est en régression sur l'ensemble de l'Europe centrale du fait des changements climatiques mais aussi sous l'influence de l'anthropisation.



La Cistude, bien qu'encore très présente, est l'espèce de reptile qui a le plus régressé en valeur absolue en Europe ces dernières années, notamment en Europe centrale. Elle est considérée comme « vulnérable » en Europe, « en danger » dans certains pays (ex. : Autriche, ex-Tchécoslovaquie, Allemagne, Pologne), « en régression » dans d'autres (ex. : France, Hongrie, Portugal, Espagne, Italie, Pologne).

### Menaces potentielles

On a constaté une régression des populations de Cistude sous l'influence de plusieurs facteurs :

- disparition des zones humides par anthropisation : assèchement par drainage, fragmentation du milieu, endiguement des rivières, etc. ;
  - évolution défavorable du climat entraînant un déficit d'insolation lié à l'Atlantisation et à la reforestation spontanée ;
  - utilisation/destruction de la tortue depuis le néolithique jusqu'à nos jours (rite funéraire, alimentation, etc.) ;
  - destruction par les pêcheurs qui la considèrent comme dangereuse pour le poisson, leurs œufs et leur frai.
- Aujourd'hui, certaines menaces restent d'actualité.

Atteintes au biotope de l'espèce :

- régression des zones humides ;
- dégradation de la qualité de l'eau par intensification des pratiques agricoles et piscicoles (ex. : bloom algal) ;
- limitation de la végétation aquatique et de la roselière par des moyens mécaniques ou chimiques ;
- destruction des pontes par mise en culture ou retournement des prairies ;
- régression des roselières sous l'impact des ragondins (*Myocastor coypus*) ;

Atteintes à l'espèce :

- prédation des pontes par la Fouine (*Martes foina*), le Putois (*Mustela putorius*), le Renard (*Vulpes vulpes*), le Sanglier (*Sus scrofa*), le Blaireau (*Meles meles*), etc., d'autant plus préjudiciable que les pontes ont tendance à se concentrer du fait de l'enfrichement en cas de déprise (en Brenne par exemple) ;
- destruction des femelles lors de la période de ponte par la fauche des prés ;
- asphyxie accidentelle des tortues piégées dans les engins de pêche (type nasses, filets dormants, etc.) ;
- régression des populations sous l'effet des incendies dans le sud de la France ;
- concurrence avec des espèces introduites, notamment la Tortue de Floride ;
- capture par des terrariophiles ou le grand public malgré le statut d'espèce protégée.

## Propositions de gestion

### Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

D'une manière générale, la conservation de la Cistude passe par la conservation des zones humides. Elle se raisonne donc à une vaste échelle et nécessite la prise en compte de l'activité humaine.

Ponctuellement, certaines préconisations peuvent permettre le maintien de conditions favorables :

- limiter les intrants dans le point d'eau ; en particulier, proscrire l'utilisation d'herbicides ;
- conserver une surface suffisante de végétation aquatique ;
- ne pas effectuer de travail du sol sur les sites de ponte identifiés ;

- conserver le milieu terrestre proche du point d'eau ouvert par la fauche ou le pâturage ;
- maximiser la surface de contact entre l'eau et la roselière ;
- dans certaines régions, conserver les roselières et la végétation aquatique en limitant les populations de ragondins et rats musqués (*Ondatra zibethicus*) ;
- effectuer le curage des canaux aux périodes d'activité des animaux (avril-octobre).

### Propositions concernant l'espèce

Préserver la tranquillité des animaux en limitant l'accès du bétail ou des promeneurs à une partie du point d'eau.

Protéger les concentrations de pontes au moyen de clôtures, de cloches grillagées ou de répulsifs olfactifs.

Donner un véritable statut à la Tortue de Floride (classement en espèce nuisible).

Éviter le lâcher de tortues de Floride dans la nature (organisation de la récupération et du stockage).

Interdire la pose de filets type « verneux » dans les secteurs occupés par l'espèce ou laisser la chambre à mi-eau pour que les tortues ne se noient pas.

### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Aucune dégradation liée à d'importantes populations de Cistude n'a été constatée en milieu naturel.

## Expérimentations et axes de recherches à développer

Recherches nécessaires en biologie de la reproduction et du comportement (ex. : bains de soleil, croissance, déplacements intra et inter plan d'eau, etc.).

Mise en place d'un observatoire « zone humide » ou « reptile » où la Cistude serait espèce indicatrice.

Recherche systématique de l'espèce sur le territoire et détermination des sous-espèces.

Suivi sur le long terme de certaines populations.

Détermination de l'impact de certaines pratiques sur l'espèce (curage des canaux, pesticides, etc.).

Analyse et adaptation locale des propositions relatives au biotope de l'espèce.

## Bibliographie

- ARNOLD E.N. & BURTON J.A., 1978.- Tous les reptiles et amphibiens d'Europe. Elsevier, 271 p.
- BEAUFORT F. (de) & MAURIN H., 1983.- Livre rouge des espèces menacées en France. Tome I : vertébrés. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 231 p.
- BERTRAND A. & CROCHET P.-A., 1992.- Amphibiens et reptiles d'Ariège. *Inventaires floristiques et faunistiques d'Ariège*, **3** : 137 p.
- BOURAND M., 1997.- Nouvelle donnée sur la Cistude d'Europe en Bourgogne. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun*, **164** : 33-34.
- CHEYLAN M., 1995.- Les tortues d'Hermann et cistude en Corse. Situation actuelle et mesures de sauvegarde. p. : 69-93.

- In BALLASINA D. (ed.), Red data book on Mediterranean Chelonians. Edagricola, Bologna, 190 p.
- CHEYLAN M., 1998.- Evolution of the distribution of the European pond turtle in the French Mediterranean area since the post-glacial. *Mertensiella*, **10** : 47-65.
  - CHEYLAN M. & POITEVIN F., 1999.- Impact of fire on a population of European pond turtles (*Emys orbicularis*) in southeastern France. *Mertensiella*, **10** : 67-82.
  - DELAUGERRE M. & THIBAUT J.-C. (coord.), 1997.- Faune de Corse : les espèces animales de la directive « Habitats » et de la directive « Oiseaux ». PNR de la Corse, AGENC, 221 p. (non publié)
  - DUGUY R. & BARON J.-P., 1998.- La Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*, dans le marais de Brouage : cycle d'activité, thermorégulation, déplacements, reproduction et croissance. *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime*, **VIII** (7) : 781-803.
  - FRETEY J., 1987.- Guide des reptiles et amphibiens de France. Hatier, Paris, 255 p.
  - FRITZ U., 1995.- Zur innerartlichen Variabilität von *Emys Orbicularis*. 5a. Taxonomie. In Mittel Westeuropa, auf Korsika, Sardinien, der Apenninen - Halbinsel und Sicilien und Unterartengruppen von *E. orbicularis*. *Zool. Abh. Mus. Tierkd.*, **48** (13) : 185-242.
  - LE GARFF B., 1991.- Les amphibiens et les reptiles dans leur milieu. Bordas, 246 p.
  - HONEGGER R.E., 1978.- Amphibiens et reptiles menacés en Europe. Coll. Sauvegarde de la nature, n°15. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 66-67.
  - MATZ G. & WEBER D., 1983.- Guide des amphibiens et reptiles d'Europe. Delachaux et Niestlé, 292 p.
  - MAURIN H. (dir.), 1994.- Inventaire de la faune menacée de France. Le livre rouge. Muséum national d'histoire naturelle, Nathan, 174 p.
  - NAULLEAU G., 1991.- Adaptations écologiques d'une population de Cistudes (*Emys orbicularis*) aux grandes variations de niveau d'eau et à l'assèchement du milieu aquatique fréquenté. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, **58** : 11-19.
  - PARENT G.H., 1979.- Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique et des régions limitrophes. Institut Grand-ducal de Luxembourg, section des sciences, archives NS, T. **XXXVIII**, [1977-1978] : 129-182.
  - PARENT G.H., 1983.- Le projet de réintroduction de la Cistude d'Europe en Haute-Savoie : méthodologie de l'enquête préalable. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, **25** : 15-24.
  - PODLOUCKY R., 1997.- *Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758). p. : 170-171. In GASC J.-P. & al., Atlas of amphibians and reptiles in Europe. MNHN, SEH, Paris, 485 p.
  - ROLLINAT R., 1934.- La vie des reptiles dans la France centrale. Delachaux et Niestlé, 343 p.
  - SERVAN J., 1983.- Émergence printanière des jeunes Cistudes en Brenne. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, **28** : 35-37.
  - SERVAN J., 1986.- La Cistude dans l'étang à roselière en Brenne. MNHN, ministère de l'Environnement, 45 p.
  - SERVAN J., 1988 - La Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*, dans les étangs de Brenne, France. *Mésogée*, **48** : 91-95.
  - SERVAN J. & ARVY C., 1997.- Introduction de la Tortue de Floride *Trachemys scripta* en France : un nouveau compétiteur pour les espèces d'eau douce européennes. *Bulletin français de la pêche et la pisciculture*, **344/345** : 173-177.
  - VERLEY E., 1990.- Écologie de la Cistude. Thèse pour le doctorat en pharmacie. Université de Poitiers, faculté mixte de médecine et de pharmacie, 181 p.